RÉGIONS MAGAZINE

ACTUALITÉ ET INITIATIVES DES RÉGIONS · N°104 NOVEMBRE 2011



LES TERRITOIRES À L'HEURE DE LA CRISE

EXCLUSIF
Interview de Jean-Pierre Bel, Président du Sénat

EUROPE
Les régions au crible du futur budget communautaire

INITIATIVES
- L'Auvergne emprunte
- Villages en Bourgogne
- Autour du TGV Rhin-Rhône



UN MAGAZINE AUX CÔTÉS DE TOUTES LES RÉGIONS

Vous tenez entre vos mains la nouvelle formule de Régions Magazine. Vous allez pouvoir apprécier cette revue à la fois plus aérée, plus complète et plus précise. Vous allez découvrir des débats de fond, comme cette interview croisée avec Jean-Pierre Bel, le nouveau Président du Sénat et l'ancien ministre Hervé Novelli, des tribunes sans langue de bois comme celles de Martin Malvy ou d'Alain Rousset, mais aussi l'interview d'un grand patron français, largement implanté dans les territoires, Jean-Louis Chaussade, qui dirige Suez-Environnement. Enfin, vous pourrez savourer nos nouvelles rubriques consacrées à la culture ou à la gastronomie.

C'est donc un magazine entièrement rénové, avec le soutien actif de Pierre Weill, mais toujours largement installé aux côtés des régions, de toutes les régions, qu'elles soient en métropole ou en outre-mer, qu'elles soient à dominante industrielle ou agricole et surtout quelle que soit leur couleur politique.

Car à l'heure de la rigueur budgétaire, du gel des dotations publiques, et des nouvelles contraintes fiscales, jamais les régions n'ont eu à affronter de tels défis. Comment soutenir l'investissement dans les territoires avec des budgets peau de chagrin ? Comment favoriser le développement des PME, l'emploi des jeunes et la formation, quand les recettes stagnent, voire diminuent ? Comment investir dans la rénovation des lycées, le numérique, le développement durable en respectant les grands équilibres financiers ?

C'est à toutes ces questions que le premier numéro de cette nouvelle formule tente de répondre. En multipliant les exemples de bonnes pratiques picorées ici et là dans les régions les plus innovantes, les plus inventives et les plus réactives. « l'imagination gouverne le monde » disait Bonaparte. À vous de découvrir, maintenant, à quel point elle peut aussi inspirer les territoires. Pour en faire les aiguillons de la croissance.

YDEKERDREL@REGIONSMAGAZINE.COM

PS : faites nous part de vos réactions et de vos commentaires sur cette nouvelle formule. Nous en tiendrons compte, pour l'enrichir et la compléter.

RÉGIONS MAGAZINE

Directeur de la publication : Pierre Weill ▪ **Directeur de la rédaction** : Yves de Kerdrel ▪ **Directeurs associés** : Jean-Noël Auxiette, Maud Vuillardot ▪ **Administration** : Elisabeth Mansart – 06 81 70 80 77 ▪ **Rédaction** : Raymond Lambert, Olivier Lecointe, Clotilde Rochat, Anne Peillon, Michel Cannet, Julien Weinberg, Sébastien Gallot, Etienne Toscan, Isabelle Smets (correspondante à Bruxelles) ▪ **Chroniqueurs** : Jean-Luc Bœuf (affaires publiques), Karol Beffa (culture), Philippe Richard (tourisme-gastronomie) ▪ **Conception et réalisation** : SOS Bouclage/Agence 9 ▪ **Crédit photo** : © Pixel, 2012 ▪ **Impression** : JF Impression – Garosud – 296, rue Patrice Lumumba – BP 7558 – 34072 Montpellier cedex 3 - Imprimé sur papier recyclé « reflexnature » ▪ **Publicité au journal – ISSN : 0986-1726 – Dépôt légal** : novembre 2011 ▪ **Contact publicité** : Maud Vuillardot – 06 27 41 08 54 ▪ **Edition** : JPW Médias – 2, rue Guynemer – 75006 Paris – 06 89 86 10 49 ▪ **Courriel** : regmag@regionsmagazine.com ▪ **Site Internet** : www.regionsmagazine.com

Le Défi Aquitaine Climat



Le dérèglement climatique est désormais une réalité. Les ressources naturelles et énergétiques s'amenuisent. La biodiversité est menacée. Le climat est bouleversé. Le rythme des catastrophes naturelles s'accélère. Notre modèle de développement montre ses limites.
L'Aquitaine est l'une des régions françaises les plus concernées par ces phénomènes, compte tenu de ses caractéristiques géographiques : les épisodes de sécheresse se succèdent, impactant l'agriculture et la viticulture ; la montée des eaux menace le littoral aquitain ; les catastrophes se multiplient (la tempête Klaus de 2009 a mis à mal une grande partie de la forêt des Landes).

Neuf rendez-vous locaux

Face à ces phénomènes, la Région Aquitaine se mobilise dans le but de faire face à un nouveau contexte énergétique et climatique qui représente un défi en matière d'adaptation et d'atténuation. Dans ce contexte, elle cherche à mieux comprendre le fonctionnement de son environnement et à mieux appréhender les bouleversements auxquels elle est exposée. Il en va de son équilibre environnemental, social et économique. Cette année 2011 est marquée par l'adoption de deux textes majeurs. D'une part le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie et d'autre part le nouveau « 2011 Défi Aquitaine Climat », qui, conformément à la loi Grenelle 2, devra être adopté avant fin 2012.
C'est dans cette perspective que la Région vient d'organiser neuf grands rendez-vous locaux, afin d'échanger sur le dérèglement climatique. Ces discussions, ouvertes à tous, jusqu'au 15 novembre, ont été l'occasion d'expliquer les engagements et les actions concrètes de l'État et du Conseil régional, et d'impulser de nouveaux champs d'actions. Ont notamment participé à ces rencontres des personnalités comme Georges Pernoud, le présentateur de Thalassa, le footballeur Bixente Lizarazu, le philosophe et écrivain Michel Serres, le navigateur Titouan Lamazou ou Guy Hascoët, l'ancien secrétaire d'État à l'économie sociale.

CLOTILDE ROCHAT

30 à 50 jeunes issus de quartiers défavorisés ou de zones rurales peuvent désormais bénéficier d'un accompagnement renforcé

Nouvelle Chance pour une nouvelle vie

« Aquitaine Cap Nouvelles Chances » est spécifiquement destiné aux jeunes de moins de 26 ans sans qualification. Ces jeunes, identifiés par les Missions locales, vont pouvoir démarrer une nouvelle vie au terme d'un accompagnement à l'orientation renforcé qui consiste en huit à neuf mois avec en moyenne 1.000 heures de suivi personnalisé. Ce parcours concerne 30 à 50 jeunes issus de quartiers défavorisés ou de zones rurales. Certains d'entre eux sont confrontés à des problèmes de logement, d'addiction, d'absence de lien social et parfois de délinquance. « Aquitaine Cap Nouvelle Chance » leur propose de repartir à zéro et de reprendre confiance, en identifiant un projet professionnel et un projet de vie concrets.
À l'issue de ce parcours, ces jeunes pourront entamer une démarche de formation ou bien démarrer directement une recherche d'emploi. Dans cet esprit la Région vient de débuter l'expérimentation de ce dispositif, à la fois en Dordogne (Bergerac) et en Gironde (Cenon).

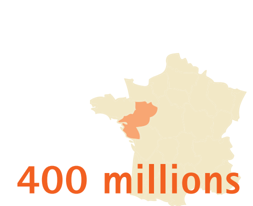
Les énergies marines en marche



Dans les Pays-de-la-Loire, tous les ingrédients sont réunis pour faire émerger la première filière française des énergies marines renouvelables. La Région des Pays-de-la-Loire entend en faire une carte maîtresse de son économie pour les années à venir. Et va y investir son temps et son argent… Depuis deux ans, la Région joue pleinement son rôle de fédérateur, incitateur, moteur, aux côtés de ses partenaires. Elle s'est engagée sur la mobilisation générale autour des projets de zones d'éoliennes en mer au large des côtes, le développement d'une ingénierie et d'une offre de formation innovantes, un soutien massif aux projets de recherche liés aux énergies marines et l'appui aux stratégies de diversification conduites par les industriels. Tout cela va se traduire par la création de 3 500 emplois grâce à 95 millions d'euros investis par la Région d'ici 2020.



L'éducation, le meilleur des investissements



400 millions d'euros, c'est le montant des investissements consacrés à l'éducation entre 2006 et 2010 par la région des Pays-de-la-Loire

Le lycée du « droit à la réussite pour tous » est l'objectif prioritaire de la Région des Pays de la Loire, en matière d'éducation. Entre 2006 et 2010, les investissements dans ce domaine ont porté sur 400 millions d'euros. Car la Région a, non seulement la responsabilité de la construction, de la rénovation et de l'équipement des lycées, des établissements d'enseignement adapté et du lycée professionnel maritime, mais, depuis 2004, elle assure également l'organisation et le fonctionnement de la restauration, de l'hébergement, de l'accueil et de l'entretien avec l'aide de 2 300 agents techniques salariés.
L'ouverture d'une nouvelle section, voire d'un nouveau lycée, n'est pas sans conséquences pour le territoire. Aussi, depuis 2007, une commission régionale réfléchit au meilleur aménagement du réseau des lycées. Celle-ci vient d'entériner de nombreux projets d'envergure pour les prochaines rentrées scolaires. D'abord à Pornic. Ayant atteint sa capacité d'accueil maximale, le lycée actuel va être reconstruit. Sa capacité d'accueil passera à 850 élèves. Le coût de l'opération va s'élever à 30 millions d'euros. Ensuite à Clisson. Le nouveau lycée ouvrira en 2013 et pourra accueillir 920 élèves. L'investissement se monte à 44 millions d'euros. Par ailleurs, afin de remplacer les lycées nantais Vial et Leloup-Bouhier qui arrivent à saturation, un nouvel établissement ouvrira ses portes à la rentrée 2014. Le premier deviendra un collège et le second sera mis à disposition de la Ville de Nantes. Le futur lycée pourra accueillir 1 400 élèves pour un investissement de 75 millions d'euros. Enfin à Beaupreau, dans le Maine et Loire. L'établissement de formation qui verra le jour en 2015 permettra une nouvelle offre publique sur le secteur des Mauges. Il proposera un enseignement général et technique à 660 élèves ainsi que des formations professionnelles. La construction de cet établissement coûtera 30 millions d'euros.

OLIVIER LECOINTE

Priorité à la jeunesse pour 2012



Le Conseil régional a débattu, les 13 et 14 octobre derniers des grandes orientations budgétaires pour 2012, à l'occasion d'une assemblée plénière présidée par Jean-Jacques Queyranne. Dans un environnement économique et financier fortement perturbé, la Région a tenu à réaffirmer les priorités de son action pour les mois à venir. À savoir : préparer l'avenir de la jeunesse en Rhône-Alpes, en faisant de la formation et de l'emploi sa première priorité, accompagner le développement de l'économie, favoriser le développement solidaire de l'ensemble du territoire et enfin placer les enjeux écologiques au cœur des politiques régionales.

Effort pour les transports et l'enseignement supérieur

Compte tenu de ce cadre général, les capacités d'action de la Région devraient être maintenues tout en respectant les grands équilibres financiers. Et cela, malgré un contexte défavorable aux finances des collectivités territoriales. Le gel des dotations de l'Etat doit entraîner une perte de ressources estimée à 172 millions d'euros, en cumul, d'ici 2014. Le nouveau dispositif de péréquation doit conduire à une baisse de recettes estimée à 25 millions à l'horizon 2015.
Les choix retenus en début de mandature ont donc été réaffirmés à l'occasion de la présentation des orientations budgétaires pour 2012. Le Conseil régional conserve un taux significatif d'autofinancement de ses dépenses d'investissement, supérieur à 70 %. Il maîtrise son endettement : le ratio de désendettement en 2012 sera inférieur à 5 ans. L'effort d'investissement, en 2012, sera aussi conséquent que les années précédentes et s'élèvera à 690 millions d'euros. L'effort portera notamment sur les lycées, les infrastructures de transport, l'aménagement du territoire et le Contrat de Projets Etat-Région (en particulier dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche). Les investissements de la Région doivent insuffler près de 2 milliards d'euros de travaux et de commandes et permettre de créer 20 000 emplois en Rhône-Alpes.

CLOTILDE ROCHAT

Des lycéens bien dans leur assiette

Les lycées et les lycéens ont occupé une large place au programme de la dernière assemblée plénière de la Région. La politique immobilière en faveur des lycées publics a été largement approuvée par les conseillers régionaux. La période 2012-2014, concernée par ce dossier, devrait, à terme, voir 90 % des lycées de la région rénovés ou reconstruits. Des efforts particuliers vont être poursuivis en matière de performance énergétique, d'accessibilité, d'amélioration de la qualité de vie dans les internats et de mise en place de réseaux informatiques. Au total, ce sont plus de 400 millions d'euros qui devraient être investis dans ces bâtiments.
La restauration scolaire est aussi à l'ordre du jour puisqu'un plan régional va lui être dédié. Avec 20 millions de repas servis, chaque année, dans les lycées, la Région est devenue le premier restaurateur de Rhône-Alpes ! Le plan régional prévoit notamment que 15 % des matières premières les plus utilisées dans les cantines des lycées proviendront de producteurs situés à proximité des établissements afin de privilégier l'économie locale et de réduire les transports et donc l'émission de gaz à effet de serre. Autant joindre l'utile à l'agréable !



Coopération japonaise

14 BASSE-NORMANDIE • CAEN

La Région a accueilli, mardi 18 octobre, le gouverneur de la Préfecture de la ville de Kyoto, Keiji Yamada, ainsi que Nobuhide Shiramizu, premier secrétaire de l'Ambassade du Japon à Paris. Le gouverneur Yamada et Alain Tourret, vice-président en charge des coopérations internationales, ont signé une lettre d'intention en vue d'une coopération future. Les échanges initiés en 2010, notamment autour de l'agriculture et de l'agroalimentaire, ont permis aux deux régions d'appréhender leurs similitudes et complémentarités, et d'identifier des axes de coopération potentiels. La signature de la lettre d'intention marque une nouvelle étape en vue d'un accord de coopération décentralisée. La Basse-Normandie et Kyoto souhaitent travailler ensemble dans les domaines de l'économie, l'agriculture, la recherche et l'innovation, la culture et le tourisme.

Offensive sciences

67 ALSACE • STRASBOURG

L'appel à projets Offensive Sciences constitue le premier outil concerté dans les domaines de la recherche et de l'innovation. Cette initiative se donne pour but de soutenir et de financer des projets de recherche transfrontaliers de haut niveau dans la Région du Rhin Supérieur jusqu'en 2015. Il s'agit d'un investissement global pour la recherche et l'innovation dans le Rhin Supérieur de 15 millions d'euros auquel la Région Alsace participe à hauteur de 750 000 euros. Cela s'inscrit dans la stratégie régionale de l'innovation, participant à l'attractivité de l'Alsace. L'Offensive Sciences s'appuie sur les recommandations du Pilier Sciences de la Région Métropolitaine du Rhin Supérieur et est mise en œuvre par le Land du Bade-Wurtemberg, le Land de la Rhénanie-Palatinat et la Région Alsace.



Dispositif d'insertion

06 PACA • NICE

Le dispositif FAJE mis en place par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, permet chaque année, à de jeunes diplômés d'un bac+3 et plus, demandeurs d'emploi, d'effectuer une mission de plusieurs mois au sein d'une entreprise située à l'étranger après une formation préalable de huit semaines. Ce dispositif s'adresse aux jeunes demandeurs d'emploi (inscrits dans un pôle emploi régional), toutes filières confondues, âgés de moins de 30 ans. Une réunion d'information est prévue à Nice, le jeudi 15 décembre et le mercredi 4 janvier prochains afin de présenter ce programme qui se déroule en deux étapes : (formation et accompagnement pendant huit semaines, puis mission de six mois dans une entreprise à l'étranger). Pour s'inscrire au programme FAJE, les jeunes doivent impérativement se présenter à l'une des réunions publiques d'information.



Aide aux plus démunis

59 NORD-PAS-DE-CALAIS • LILLE

A l'initiative de Daniel Percheron, Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais, les trois présidents des collectivités de la Région ont cosigné une lettre adressée au Premier Ministre le 18 octobre 2011 au sujet de la remise en cause du budget du Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD). Programme qui concerne 13 millions de personnes en Europe et pas moins de 350 000 habitants du Nord-Pas de Calais. Les trois édiles demandent donc au Premier Ministre de soutenir ce programme d'aide et d'en appeler à la mobilisation pour sauver le PEAD devant nos partenaires européens. Le gouvernement français doit réussir cette fois-ci à convaincre ses collègues européens et notamment la « minorité de blocage » d'approuver la nouvelle proposition face à l'urgence de la situation et au désastre social qu'elle engendrera.



Rencontres culturelles

31 MIDI-PYRENEES • TOULOUSE

La question interpelle à la fois professionnels de la culture, élus, enseignants, artistes. Comment susciter l'envie de découverte artistique ? Vers quelles pratiques culturelles s'oriente la jeunesse ? Les Rencontres Culturelles Eurorégionales, qui se sont tenues les 3 et 4 novembre ont tenté de répondre à ces questions au travers de trois points de vue : « le Jeune des Villes et le Jeune des Champs », « les Digital Natives et l'ère Internet » et « les Jeunes, acteurs de leur culture et de leur devenir ». Plusieurs présentations d'études menées en France et en Espagne ont permis d'introduire ces tables rondes thématiques auxquelles ont notamment participé Artur Mas, Président de la Catalogne et Martin Malvy, Président de la Région Midi-Pyrénées.

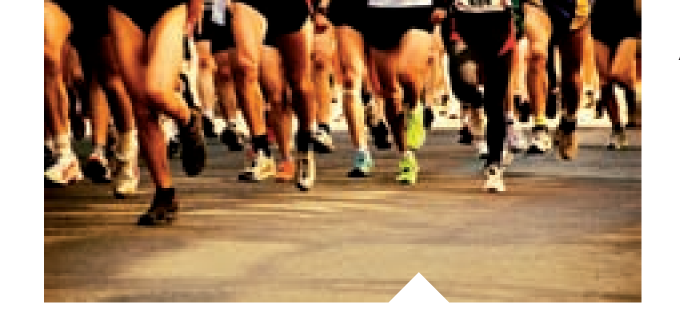




Une charte pour la Corse

2A CORSE • AJACCIO

Paul Giacobbi, Député de la Haute-Corse, Président du Conseil exécutif de Corse, et Alain Orsoni, Président de l'Athlétic Club Ajaccien, viennent de signer la Charte de la langue corse, au stade François Coty à Ajaccio, en présence de Pierre Ghionga, Conseiller exécutif délégué à la langue corse. Cette charte vise à renforcer l'usage et la visibilité de la langue corse dans la vie sociale et dans l'espace public. Elle s'inscrit dans le cadre du « Plan stratégique d'aménagement et de développement linguistique pour la langue corse (2007-2013) » adopté par l'Assemblée de Corse en juillet 2007. Depuis février 2009, 70 communes ont adhéré à la Charte de la langue corse afin de lui rendre toute sa dimension au sein de la société.



Sportifs et patrons

57 LORRAINE • METZ

La Région Lorraine, le MEDEF Lorraine, le Comité Régional Olympique et Sportif de Lorraine, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, ont organisé fin octobre une soirée inédite de rencontre entre les sportifs de haut niveau et les entreprises lorraines. Cette manifestation intitulée «réussir l'excellence sportive et professionnelle en Lorraine» s'est déroulée en deux temps. D'abord, un forum de l'emploi dédié aux sportifs de haut niveau et en devenir. Puis trois tables-rondes composées de personnalités et de nombreux sportifs de renom. À cette occasion, le MEDEF lorrain, le CROS avec le soutien de la Région lorraine et de la Préfecture de Région ont signé un accord ayant pour objet d'instituer un dialogue permanent, de définir des champs de coopération et de favoriser le travail en commun.

Semaines de l'environnement



80 PICARDIE • AMIENS

Plus de 140 manifestations sont proposées aux Picards : l'occasion de découvrir qu'en adoptant des petits gestes simples au quotidien, chacun peut devenir éco-responsable et apporter sa contribution à la sauvegarde de l'environnement. Chantiers de nettoyage de rivières ou de forêts, ateliers de cuisine bio, visites et sorties au plus près de la faune et la flore, découverte de jardins, spectacles et bien d'autres activités, toutes, à la fois ludiques et pédagogiques, sont proposés par des porteurs de projets picards (associations, collectivités, établissements scolaires) sur l'ensemble du territoire. Les Semaines régionales de l'environnement permettent de sensibiliser petits et grands aux éco-gestes au quotidien. Les actions menées participent à la volonté régionale de favoriser les pratiques éco-responsables en faveur du développement durable et de la santé de l'Homme.







Un budget offensif

87 LIMOUSIN • LIMOGES

Le Conseil Régional du Limousin vient d'examiner en séance plénière les grandes lignes du budget de la Région pour 2012. L'Exécutif régional a choisi de ne pas se résigner face à un environnement de crise, mais bien au contraire de rester combatif en se portant garant du maintien d'une ambition pour le Limousin. C'est la raison pour laquelle la collectivité a décidé de s'engager dans une étape supplémentaire de la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement qui permettra le maintien en valeur de ses principaux agrégats budgétaires. Sous cette réserve, il sera possible de poursuivre une politique d'investissement dynamique et de maintenir le niveau d'investissement pour soutenir la commande publique en cette période de crise.

Les légendes en fête

28 CENTRE • EURE-ET-LOIR

La douzième édition du festival du Légendaire aura lieu dans douze communes d'Eure-et-Loir jusqu'au 2 décembre prochain. Des représentations tout public et des séances scolaires sont programmées, mais également des conférences contées, des expositions, un cycle de formation, ainsi que des rencontres avec les artistes dans les quartiers, les villages et en milieu pénitentiaire… Fidèle à sa vocation de faire découvrir la richesse des traditions orales, le festival du Légendaire contribue aussi à le faire rayonner afin qu'il demeure vivant. Cette année, cinq thématiques fortes de l'imaginaire sont explorées : la Lune et les Etoiles, l'Arbre de Vie – en lien avec l'année internationale des forêts –, le Japon légendaire, la richesse de la différence et l'origine du monde. Pendant près de deux mois, 18 conteurs et musiciens sillonnent pour nous faire voyager dans le merveilleux, la philosophie, la poésie et l'humour de cultures aussi diverses que celles des Touaregs, Tziganes, Indiens d'Amazonie, Polynésiens ou Bretons.



Contrats d'apprentissage

972 MARTINIQUE • FORT-DE-FRANCE

Dans le cadre de la politique régionale en faveur de l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans, le Conseil régional de Martinique met l'accent sur le développement de l'apprentissage en offrant aux jeunes de nouvelles opportunités de recrutement en alternance. Environ 54 contrats d'apprentissage devraient être signés au titre de l'année scolaire 2011-2012. Face à l'accroissement des difficultés économiques et sociales (le taux de chômage local des jeunes de moins de 25 ans est d'environ 62 %), la Région Martinique va intensifier sa politique en faveur de l'insertion des jeunes. Le contrat d'apprentissage est réservé aux jeunes âgés de 16 à 25 ans et leur permet d'acquérir d'une part une qualification sanctionnée par un diplôme ou un titre et d'autre part de préparer un métier. Au titre du budget 2011 la Collectivité régionale consacre à cette action une enveloppe de 100 000 euros.







Concours d'entreprises

10 CHAMPAGNE-ARDENNES • TROYES

Aube Initiative, association hébergée et animée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Troyes, vient d'organiser la cinquième édition du Concours de la création et de la reprise d'entreprise. Cette journée, organisée dans le cadre du programme régional Génération Entreprendre permet de faire rencontrer les principaux acteurs de la création ou transmission, qu'ils soient publics ou privés, aux créateurs et repreneurs potentiels. Ouvert à tous les dirigeants ayant créé ou repris une entreprise auboise entre le 1erjanvier 2008 et le 30 juin 2010, ce concours a mis en valeur 9 jeunes entrepreneurs, parmi 26 dossiers déposés. C'est la société Accompagnement Conseil et Stratégie (ACS) qui a été retenue par le jury pour le Prix Région. Créée en juin 2009, il s'agit d'un cabinet de recrutement et de conseil en ressources humaines avec trois agences sur l'Aube (Troyes, Bar-sur-Aube, Romilly sur Seine).



TGV pour Clermont ?

63 AUVERGNE • CLERMONT-FERRAND

Trois semaines après l'ouverture du débat public sur l'opportunité de lancer le chantier d'un TGV pour Clermont-Ferrand, l'heure n'est pas au bilan d'étape mais au bilan d'alerte ! L'enjeu pour l'Auvergne est, à la fois, de relier les capitales régionales Clermont-Ferrand-Lyon en 1h15, ainsi que Clermont-Paris en moins de 1h55, de permettre à la région d'avoir un accès à la grande vitesse tout en s'articulant avec le réseau ferroviaire existant, de bénéficier d'un plus grand rayonnement pour les entreprises auvergnates et de favoriser la desserte de l'aéroport Saint-Exupéry. Mais un tel projet, assure-t-on au Conseil Régional, ne peut se réfléchir qu'en termes de coût. Il nécessite d'intégrer les retombées économiques pour les territoires concernés. Surtout les débats publics ne se déroulent pas dans les meilleures conditions de transparence. Affaire à suivre de près !



Energies antillaises

971 GUADELOUPE • POINTE-A-PITRE

Les guadeloupéens viennent de fêter l'énergie. À cette occasion avec les partenaires comme la Région Guadeloupe ou encore l'ADEME, les Espaces Info Energie (EIE) se sont mobilisés pour permettre aux habitants de l'Ile de réduire leur consommation en recourant notamment aux énergies renouvelables. C'est la seconde fois qu'une telle manifestation est organisée, permettant aux visiteurs (plus de 1000 foyers) de connaître toutes les aides financières disponibles et de savoir quels types d'équipements électriques sont sources d'économies d'énergie. Ces informations leur permettront de réduire leur consommation d'énergie et d'économiser ainsi plusieurs centaines d'euros.



Chantiers réunionnais

974 LA REUNION • SAINT-DENIS

Le Président de la Région Réunion, entouré du Préfet, du Directeur de Pôle emploi et des élus en charge de la Nouvelle Route du Littoral, a fait récemment un point sur l'avancement des grands chantiers. Plus particulièrement sur celui de l'axe routier reliant, Saint-Denis, à La Possession. Un accord cadre a été signé entre la Collectivité, l'Etat et Pôle emploi. Il vise à prévoir les emplois et les formations nécessaires pour ces travaux. Essentiels pour la valorisation de l'île et sa compétitivité, la Nouvelle Route du Littoral, et l'aménagement des aéroports participent de manière décisive à la relance économique, qu'il s'agisse du BTP ou des services aux entreprises.



Priorité à l'emploi

26 FRANCHE-COMTE • BESANÇON

L'assemblée plénière du Conseil régional de Franche-Comté se réunira les 15 et 16 décembre prochains afin d'approuver le projet de budget pour 2012. Les premières orientations budgétaires confirment la volonté de consolidation des priorités régionales. Dans un contexte économique plus difficile, avec la poursuite du gel des dotations de l'État, la Région se concentre sur ses compétences essentielles. Il s'agit de préparer l'avenir en maintenant les efforts en faveur du développement économique, de la formation et de l'emploi avec comme fil rouge, le développement durable du territoire. Dans ce contexte, le Conseil régional s'est fixé des équilibres budgétaires à respecter à l'horizon 2016 : préserver un niveau d'épargne suffisant, conserver une capacité de désendettement et maîtriser les engagements pluriannuels.





Croissance solaire

86 POITOU-CHARENTES • POITIERS

La Région Poitou-Charentes est la première région d'Europe à avoir mis en place un Plan Energie Solaire pour la période 2008-2012, pour 400 millions d'euros avec la Banque Européenne d'Investissement. Le Plan Energie Solaire Régional favorise l'installation de panneaux photovoltaïques sur le territoire régional. Il a pour but l'amélioration de la production d'énergie renouvelable, le développement de l'emploi et de la filière photovoltaïque en région. Au cours du troisième trimestre 2011, le parc photovoltaïque (centrales solaires dans les bâtiments publics comme les lycées ; installations dans les collectivités, les entreprises et les coopératives agricoles soutenues par la Région) a enregistré une nouvelle croissance avec 703 installations supplémentaires. La puissance du parc raccordé s'élève à 106,6 Méga Watts, soit deux fois la puissance cumulée au 1er janvier 2011.

Rayonnement scientifique

34 LANGUEDOC-ROUSSILLON • MONTPELLIER

La Région Languedoc-Roussillon a décidé d'encourager et de soutenir l'organisation d'événements qui contribuent au rayonnement scientifique et technologique du territoire, qui favorisent les échanges entre scientifiques du secteur public et du secteur privé et qui stimulent les avancées intellectuelles par la présentation de travaux innovants. La Région souhaite aussi contribuer au développement des réseaux nationaux, européens et internationaux qui visent à accroître les liens entre la recherche publique et les entreprises par la valorisation des travaux de recherche et le développement de l'innovation. Pour 2011, 43 colloques ont déjà été soutenus. Récemment, l'Assemblée Régionale a voté le principe d'un appel à projets permettant de recenser les demandes afin de renforcer les événements d'excellence, d'améliorer la gestion des demandes et de mieux répondre aux porteurs de projets.





Europe

SÉMINAIRE SUR LA PÊCHE

Suite à l'adoption des propositions législatives sur la future politique commune des pêches, les Régions de France, réunies au Parlement européen à Bruxelles à l'initiative d'Isabelle Thomas, Vice-présidente de la Région Bretagne et Présidente du groupe de travail pêche de l'ARF, ont réaffirmé quelques positions de principe. D'abord, elles s'inquiètent des graves conséquences économiques et territoriales que ne manquerait pas de provoquer la mise en œuvre de la réforme proposée par la Commission européenne. Ensuite, elles s'opposent à la mise en place du système de quota individuel transférable, refusant catégoriquement le principe même de marchandisation des droits de pêche. Enfin, elles ne partagent pas les modalités envisagées concernant la proposition du «zéro rejet», considérant que la Commission européenne propose en fait le développement de la filière des farines animales aux dépens de la pêche. De surcroit, elles regrettent l'absence de toute référence aux régions, alors même que le niveau régional a largement démontré sa valeur ajoutée et sa pertinence dans la mise en œuvre et la gestion de cette politique à fort impact territorial.



International

RENCONTRE AVEC LE QUÉBEC

L'Association des Régions de France a accueilli Jean Charest, le Premier ministre du Québec, au début octobre. À cette occasion, les présidents de Région, conduits par Alain Rousset, président de l'ARF, président du Conseil régional d'Aquitaine, et Jean-Paul Bachy, président de la commission Coopération décentralisée de l'ARF, président du conseil régional Champagne-Ardennes, ont envisagé un travail commun sur le «Plan Nord» du Québec. Ils ont également évoqué ensemble le premier Forum mondial de la langue française qui se déroulera à Québec du 2 au 6 juillet 2012. À noter que six régions françaises ont déjà signé un plan d'action avec le Québec : l'Alsace, l'Aquitaine, l'Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes.

Développement durable

SUCCÈS DES ASSISES NATIONALES

Les sixièmes assises nationales du développement durable ont lieu fin octobre à l'Hôtel de Région Midi-Pyrénées à Toulouse. Ateliers, débats et tables-rondes ont rythmé ces deux journées qui ont attiré beaucoup de participants. À cette occasion, une enquête CSA / Midi-Pyrénées avait été réalisée et rendue publique. «Le résultat est clair. 50 % des Français font d'abord confiance aux collectivités locales pour faire face aux enjeux, loin devant les Etats que seulement 19 % d'entre eux placent en première position» a déclaré Martin Malvy, le président de la Région Midi-Pyrénées. Les Régions se réjouissent de cette très forte reconnaissance de nos concitoyens. Elle récompense le travail de fond que les collectivités locales accomplissent depuis des années.

LES RÉGIONS ENTRE RIGUEUR ET VOLONTARISME

Avec la disparition de leur autonomie fiscale et la raréfaction du crédit ainsi que son renchérissement, emprunter à long terme va devenir un vrai casse-tête pour les présidents de région, même s'ils sont moins exposés que les responsables d'exécutif des autres collectivités.

«Les régions ne sont plus maîtres de leurs recettes: en leur retirant leur autonomie fiscale, on a enlevé un élément important de leur crédibilité financière, c'est comme s'il leur manquait une patte», nous a déclaré, sous couvert d'anonymat, un banquier français spécialiste du secteur public.

«A court et moyen terme, les régions ont encore une capacité d'endettement, mais cela risque de poser un problème à long terme», ajoute-t-il. Analyse partagée par Philippe Laurent (DVD), maire de Sceaux et président de la commission finances de l'Association des maires de France: «Chaque fois qu'on diminue l'autonomie fiscale des collectivités, on augmente les risques financiers qu'elles représentent. Et les banquiers font payer ce risque en augmentant les taux d'intérêt.»

Les régions avaient jusqu'ici la possibilité de fixer une partie du taux d'imposition de la taxe professionnelle. Avec la suppression de cette dernière et son remplacement par une contribution sur la valeur ajoutée, leur autonomie fiscale a été réduite. Pour l'agence de notation Fitch, la perte par les collectivités locales de ces marges de manœuvre est «préoccupante»: la réforme de la fiscalité locale avec, à la clé, le transfert de la part régionale des taxes foncières aux départements «va réduire sensiblement la capacité de modulation fiscale des collectivités locales, tandis que leurs recettes vont perdre en prévisibilité et en dynamisme».

Fitch en conclut que «les finances régionales devraient connaître des temps difficiles dans les années à venir en raison de l'atonie des recettes face à des besoins d'investissement toujours importants», en particulier dans les transports (30% des investissements régionaux) en raison des grands projets engagés et des importants besoins de renouvellement des infrastructures et du matériel roulant.

Contrôler les dépenses

Dans un autre rapport consacré aux régions, Fitch prévoit une augmentation de leur endettement, en raison d'une baisse de leur épargne nette, «et de leur volonté de maintenir leurs programmes d'investissement». Cette épargne ne couvrait les dépenses d'investissement qu'à hauteur de 44,7% en 2010 contre 58,4% en 2009, note le rapport.

Les analystes estiment ainsi à +1 à +2% par an en moyenne la progression de la nouvelle cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), qui a remplacé la taxe professionnelle. Celle-ci, qui était auparavant la principale ressource fiscale des collectivités locales, «bénéficiait d'une croissance annuelle moyenne de 4,5% par an entre 2008 et 2010».

7%
C'est la hausse estimée de l'encours de dette des régions à fin 2010

Depuis la réforme, relève encore l'agence, «les régions ne conservent qu'un pouvoir (fiscal) symbolique et dépendent fortement des subventions et dotations de l'Etat». Or ces dernières ont été gelées pour la période 2011-2013. Pour Fitch, cette forte diminution de la flexibilité et du dynamisme des recettes des régions «devrait les inciter à rationaliser leurs dépenses et à en limiter la croissance».

En l'absence de réduction significative des dépenses non obligatoires, met en garde l'agence, il faut s'attendre à une hausse rapide de l'endettement qui pourrait atteindre 25 milliards d'euros en 2012.

La dégradation des capacités d'autofinancement, estime par ailleurs l'agence, devrait «stimuler la croissance de l'endettement à moyen terme». L'encours de dette directe des régions est estimé à 16,8 milliards d'euros fin 2010, en hausse de 7% par rapport à 2009.

De son côté, le Forum pour la gestion des villes, organisme paritaire chargé de développer les idées novatrice en matière de management public, ne voit pas de raison de dramatiser la situation.

C'est vrai, reconnait son directeur général Olivier Régis, les seules ressources dont les régions sont maitresses sont la modulation sur la TIPP, et les taxes sur les cartes grises. Les recettes sur les voitures constituent donc 26% de leurs recettes, ce qui est un paradoxe. Si les régions veulent augmenter leurs recettes, il faut donc qu'il y ait plus de voitures, pour payer plus de taxes sur les cartes grises et dépenser plus d'essence. Tout cela, à un moment où les régions veulent développer une politique de développement durable et où la voiture occupe de moins en moins de place dans les priorités des élus au profit des transports collectifs.

Autre paradoxe, souligne Olivier Régis, une partie des dotations de l'Etat aux collectivités est financée par l'emprunt. Mais la dette totale des régions est «peu élevée», juge-t-il, surtout avec une capacité de désendettement estimée à 3,8 ans. Face à l'incertitude sur les ressources, la solution serait de mieux contrôler les dépenses de fonctionnement, et d'augmenter la part de l'autofinancement, assure-t-il.

Après les Pays de la Loire et le Limousin, la région Auvergne a ainsi lancé en octobre un emprunt obligataire auprès du grand public, garanti par la collectivité, pour alimenter le Fonds d'Investissement Auvergne Durable déjà doté de 15 millions d'euros.

De son côté, la région Rhône-Alpes lance pour la première fois début novembre un emprunt obligataire d'environ 100 millions d'euros, mais auprès d'investisseurs institutionnels seulement.

Appels à l'épargne locale

Cependant, tous les présidents de région se plaignent des conditions actuelles du marché financier. «Les banques répondent à nos demandes, mais avec des marges très importantes», souligne Jean-Jack Queyranne (Rhône-Alpes). «Si nous avons un emprunt à 2,5%, il s'y ajoute des frais de commission et une marge d'environ 1,7%, ce qui porte le coût du crédit entre 4 et 4,5%».

«Les marges bancaires deviennent intolérables», considère Jean-Paul Denanot (Limousin). «Il va devenir impossible d'emprunter sur le long terme si rien n'est fait, tant que les régions n'auront pas un minimum de liberté fiscale.»

La région Pays-de-la-Loire s'apprête à lancer, de son côté, un nouvel emprunt obligataire, pour 80 millions d'euros auprès d'investisseurs traditionnels. «Mais si nous n'y arrivons pas, nous ferons à nouveau appel à l'épargne populaire»» a prévenu son président Jacques Auxiette.

RAYMOND LAMBERT



Ressources mode d'emploi

Depuis la suppression de la taxe professionnelle, les régions, hormis l'emprunt, ne disposent que d'une faculté limitée de fixation de leurs ressources.

5,4 milliards
d'euros, c'est le montant de la dotation globale de fonctionnement attribuée en 2011 aux régions par l'État

Jusqu'en 2010, les ressources fiscales étaient constituées de la taxe professionnelle (TP) et des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties. Approuvée en janvier 2010, la réforme fiscale est pleinement entrée en application en 2011. La taxe professionnelle a été remplacée par un panier de recettes composé de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de deux composantes de l'IFER (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux) pour les entreprises des secteurs de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications. En outre, les régions ont perdu les recettes des taxes foncières.

La réforme a ainsi quasiment supprimé le pouvoir fiscal des régions et donc leur autonomie. Désormais, elles ne votent plus de taux de fiscalité directe, les taux de la CVAE et de l'IFER étant fixés au niveau national. Les régions ont perdu le lien fiscal avec les ménages, précédemment assuré par les taxes foncières. Elles conservent un pouvoir de taux -limité- sur deux taxes indirectes qui représentent environ 15% de leurs recettes: la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises) ainsi qu'une très faible part de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). Par ailleurs six régions bénéficient toujours de la taxe sur les permis de conduire.

Mécanisme de compensation

En ce qui concerne la CVAE dont les régions perçoivent le quart du total, son montant est dépendant de la conjoncture économique. En 2009, la valeur ajoutée nationale avait régressé de 1,6% par rapport à 2008 et cette ressource devrait être peu dynamique à l'avenir.

Toutefois, en 2011, deux mécanismes de compensation ont permis de garantir à chaque collectivité des ressources au moins égales a celles de 2010 : une dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) par l'Etat et une compensation horizontale par catégorie de collectivités à travers le Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR). Il n'est pas prévu de revalorisation de ces fonds dans l'avenir.

Quant aux dotations de l'État, elles ont été gelées pour trois ans par la loi de finances 2011 dans le cadre de la politique de retour à l'équilibre budgétaire à l'horizon 2013, sans prise en compte de l'inflation. Pour 2011, la dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée aux régions s'élève à 5,4 milliards d'euros, soit autant qu'en 2010. En plus de la DGF, les régions perçoivent d'autres dotations également gelées.

Enfin, les régions bénéficient toutes des fonds structurels européens au travers de la politique de cohésion de l'Union Européenne, ce qui représente environ 14 milliards d'euros pour la période actuelle de programmation budgétaire 2007-2013.

Les recettes d'investissement sont pour leur part restées relativement stables en 2010, à 2,2 milliards d'euros et étaient principalement composées de la dotation régionale pour les équipements scolaires (DRES) et du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA). Dans le cadre du gel des dotations de l'Etat, la DRES a été maintenue en 2011 aux niveaux de 2010.

RAYMOND LAMBERT

© Pixel, 2012

Petit Lavisse et calcul quotidien au service des régions

Concluons ce dossier d'actualité par une devinette : « J'ai plusieurs siècles d'existence mais je ne suis libéré de ma tutelle que depuis un quart de siècle. Mon poids total est de 1 % du Produit intérieur brut français mais je représente 10 % de l'ensemble de mes consœurs. Qui suis-je ? » La réponse est la Région, la petite dernière dans le paysage territorial.

Si le budget de l'Etat pèse désormais un peu moins de 15% du PIB, contre un peu plus de 20% au début des années 1980, les budgets cumulés des collectivités locales représentent aujourd'hui un peu plus de 10% du PIB, contre 6% il y a trente ans. Entre l'Etat et les collectivités locales, les ordres de grandeur financiers sont donc devenus presque comparables et, à l'intérieur du champ des collectivités, la région a dû trouver sa place.

Durant des décennies et dans tous les établissements, trois livres ont fait partie du quotidien des écoliers, avant le certificat d'études : Le petit Lavisse, Le calcul quotidien et Le Tour de la France par deux enfants, véritable petit livre rouge de la République. Revisitions donc, à l'aide de ces manuels d'antan, la France des régions, afin de brosser le tableau de leur situation budgétaire et financière.

Montée en puissance

Le modèle républicain, sous la III° République a longtemps repoussé jusqu'à l'idée même de région, identifiée aussi bien aux idées fédéralistes qu'aux royalistes. Au demeurant, la consolidation du couple commune-département a permis à l'Etat central, par le biais des préfets, de contrôler toute velléité autonomiste ou revendicatrice. La région sera réellement portée sur les fonds baptismaux par Edgar Faure, à travers les 21 programmes d'action régionale élaborés en 1955. Ces programmes donneront naissance aux régions métropolitaines telles que nous les connaissons aujourd'hui. Cependant, la montée en puissance s'est effectuée lentement. Songeons qu'aujourd'hui le poids cumulé des budgets des intercommunalités est le même que celui des budgets régionaux.

Le « calcul quotidien »

Tel un problème de fin de cours moyen à résoudre, imaginons le budget des collectivités sous la forme d'un fromage. En nous intéressant aux recettes, il serait découpé en trois parties que sont les dotations, la fiscalité et l'endettement. Fiscalité et dotations représentent plus de 85 % des recettes des régions. Depuis plus d'une décennie, l'Etat s'est attaché à maîtriser les dotations versées aux collectivités, jusqu'à arriver au gel pour l'exercice budgétaire en cours. Puis, l'Etat a ouvert le champ de la fiscalité locale, pour éviter qu'une partie de la note soit payée par le contribuable Etat.

Reste la troisième part du fromage, celle relative à l'endettement local. La question pourrait paraître provocatrice : en quoi les collectivités locales, et notamment les régions, devraient-elles être concernées par l'endettement de l'Etat ? D'abord, elles sont dans l'obligation de présenter des budgets en équilibre. Ensuite, leur part dans l'en-

dettement public a diminué en 30 ans. Mais l'Etat est à ce point endetté que les collectivités ne pourront s'extraire, dans les années à venir, de la situation financière d'ensemble de la Nation. De la même façon, les collectivités sont, à leur niveau, dépendantes de la qualité de signature de la dette française.

Le «Tour de la France par deux enfants»

En effectuant un tour de France des dépenses des régions, il convient de relever deux choses, quant à la construction de la légitimité des régions. Tout d'abord, juste après les lois de 1982-83, elle s'est construite en cofinançant des programmes sur des actions ne relevant aucunement de leurs compétences, que ce soit aux côtés de l'Etat, ou aux côtés des autres collectivités, devenant ainsi le «boucleur en dernier ressort» des projets locaux. Cela a permis aux exécutifs régionaux une entrée en force, concrète parce que financière, dans les politiques d'aménagement du territoire. Ensuite, les régions se sont emparées de leurs grandes compétences. C'est ici qu'il convient de saluer l'effort colossal des politiques régionales en matière de transports régionaux, de lycées et de formation professionnelle et d'apprentissage; ces trois domaines représentant aujourd'hui près des neuf dixièmes de leurs budgets d'intervention. Cet effort des régions, tous azimuts, a été réalisé par une utilisation massive du levier fiscal, de préférence à l'endettement. On comprend dès lors que le nouveau paysage fiscal, qui réduit quasiment à néant la possibilité des régions d'utiliser l'impôt, débouche sur une nouvelle façon d'appréhender la construction des budgets. Et c'est ici que le débat sur la clause générale de compétence trouve sa place. Celle-ci a permis la multiplication d'expérimentations concrètes, originales, et donc certainement duplicables dans les territoires. Mais est-ce bien à une région de cofinancer des canons à neige dans des stations de moyenne montagne, condamnées à court terme par les évolutions climatiques? Car dans notre état unitaire, il est nécessaire de rappeler que la «libre administration des collectivités locales» n'est pas synonyme de liberté totale.

La raréfaction des ressources de l'Etat et des collectivités est une donnée structurante pour l'action publique, que les citoyens comme les administrations doivent intégrer. Dans ces conditions, les régions ne pourront faire l'économie d'examiner leurs interventions tant au regard des bonnes pratiques des autres que de l'abandon d'interventions ne relevant pas de leur champ traditionnel.

JEAN-LUC BŒUF

LES BUDGETS DES COLLECTIVITÉS LOCALES REPRÉSENTENT UN PEU PLUS DE 10 % DU PIB CONTRE 6 % IL Y A 30 ANS

© Pixel, 2012

POUR OU CONTRE... LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS

Une initiative de Jean-Pierre Bel, Président du Sénat, et ce qu'en pense l'ancien ministre Hervé Novelli

JEAN-PIERRE BEL
Président du Sénat

«L'OBJECTIF, C'EST D'INITIER UNE RELANCE DE LA DÉCENTRALISATION À PARTIR DES TERRITOIRES»



HERVÉ NOVELLI
Président de l'association des Élus Régionaux de France

«DANS UN CONTEXTE DE CRISE CE NE SONT PAS LES TERRITOIRES QUI ONT LE PLUS BESOIN DE DÉPENSER»

Régions-Magazine : Jean-Pierre Bel, vous avez appelé à la constitution d'états généraux des élus. Quel en serait le but?

Chacun a entendu le profond malaise dans les territoires, la crainte de la recentralisation, le manque de dialogue et de concertation, le rejet pour les uns, le scepticisme pour les autres à l'égard de réformes territoriales qui ont constitué des reculs de la décentralisation. Le désarroi des élus locaux, de toutes tendances, stigmatisés par l'Etat, est patent.

Précisément, pour relancer la décentralisation, je propose de changer de méthode. Il faut d'abord adresser un message de confiance. Je souhaite, avec ces états-généraux, dresser un constat commun, écouter les propositions, avant d'élaborer des perspectives consensuelles. L'objectif, c'est d'initier une relance de la décentralisation à partir des territoires.

R-M : le Premier Ministre, a annoncé le déblocage de 3 milliards à destination des collectivités territoriales. Ce montant vous satisfait-il?

Ces trois milliards sont des prêts qui seront financés par la Caisse des dépôts et consignations : ce n'est donc pas l'Etat qui s'engage! Dans le même temps, les difficultés de Dexia et la crise financière ont fortement restreint l'offre de prêts aux collectivités locales : pour ne pas assécher l'investissement local, l'Etat joue les pompiers, sans résoudre les problèmes structurels.Ce qui est tangible en revanche, c'est l'économie de 200 millions qui vient d'être votée par l'Assemblée nationale lors de la discussion du budget. Un seul exemple : l'Etat a décidé de ne pas doter le fonds de solidarité des collectivités territoriales en espérant qu'aucune catastrophe naturelle ne les frappe en 2012...

R-M : Vous venez d'être élu Président du Sénat. Quel rôle entendez-vous faire jouer à cette assemblée?

Naturellement. La réforme de la taxe professionnelle, la réforme territoriale n'ont pas laissé un bon souvenir, ni chez les élus locaux, ni chez les sénateurs car l'avis du Sénat n'a guère été pris en compte. Je considère qu'il dispose désormais d'un atout : l'alternance, la gouvernance rénovée, l'harmonie politique avec les majorités locales, doivent permettre au Sénat de redevenir leur porte-parole naturel. C'est depuis toujours sa vocation.

R-M : La majorité et le gouvernement vous paraissent-ils avoir perçu le mécontentement voire les angoisses des élus locaux?

C'est le sentiment que le Premier ministre m'a donné dès notre premier entretien. Il voulait ralentir le processus de rationalisation des intercommunalités. Cela va dans le bon sens. Mais il imaginait le faire par circulaire alors qu'une loi est nécessaire.

Il faut donc repasser devant le Parlement. C'est ce qu'ont fait mes amis, Jean-Pierre Sueur et Alain Richard, qui proposent un ajustement du calendrier des schémas départementaux de coopération intercommunale. En transférant du Préfet à la commission départementale les orientations du schéma, non seulement ils permettent de mieux tenir compte des spécificités locales, mais aussi ils donnent un signe fort en direction des élus. Il faut en tenir compte.

R-M : Jean-Pierre Bel, le Président du Sénat a appelé à la constitution d'états généraux des élus. Quelle est votre réaction?

Sur la forme, la convocation d'Etats généraux, créés en ... 1302 par Philippe le Bel, me semblent un procédé plus que moyenâgeux! Sur le fond, rappelez-vous : la commission Balladur a été mise en place en mars 2008, et y siégeaient notamment Pierre Mauroy et André Vallini...! La loi de réforme territoriale a été adoptée en décembre 2010 : cela fait 2 ans et 9 mois consacrés à d'innombrables discussions, auditions, échanges et consultations. De Lille à Perpignan, de Brest à Besançon, toute la France a été consultée. Que veut-on de plus?! Pendant qu'on discute, le monde avance, les citoyens attendent, et les entreprises s'impatientent!

R-M : le Premier Ministre a annoncé le déblocage de 3 milliards d'euros à destination des collectivités territoriales. Ce montant vous satisfait-il?

Ce montant est destiné à faire face aux projets immédiats. Il a été calibré après une concertation réfléchie associant les élus, et les experts de Bercy et de la Caisse des Dépôts; tous connaissent parfaitement et au jour le jour les besoins des Collectivités. Il faut maintenant digérer le retrait de Dexia et laisser les nouveaux opérateurs se mettre en place. Mais ne nous trompons pas : dans un contexte de crise, ce ne sont pas les territoires qui ont le plus besoin de dépenser de l'argent, ce sont les acteurs économiques qui ont besoin qu'on économise le leur...!

R-M : Vous venez d'être porté à la présidence de l'AERF (Association des élus régionaux de France)? Quelle est votre ambition pour cette association au niveau national, comme au niveau des territoires?

D'un point de vue national l'AERF va rassembler et mobiliser les 500 élus régionaux se réclamant de la majorité présidentielle. Notre association va permettre à ces élus de s'exprimer, de faire valoir leurs opinions. Et au niveau des territoires, l'AERF fournira des arguments aux élus pour leur permettre de mieux se faire entendre dans chacune de leurs régions, où ils sont souvent muselés!

R-M : Vous êtes ancien ministre de Nicolas Sarkozy et membre de l'état-major de l'UMP. Le gouvernement vous parait-il avoir bien perçu la grogne voire les angoisses de beaucoup d'élus locaux?

Bien sûr que nous avons entendu les élus! Il est tout à fait compréhensible que les élus locaux soient à la recherche d'une certaine stabilité institutionnelle. Mais pour autant que nous disent les français? Que le système territorial français est ancien, compliqué, alourdi : plus personne n'y comprend plus rien! Du coup c'est toute l'action publique locale qui est inefficace et plus couteuse. Un pays du 21e siècle ne peut rester enkysté dans des schémas datant de Napoléon! La réforme territoriale, ce n'est pas seulement une réforme pour les élus, c'est avant tout une réforme pour les citoyens!

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES DE KERDREL

Trois présidents de régions s'inquiètent !

La question des moyens budgétaires, mais aussi celle des transports ferroviaires, préoccupent les élus régionaux.



Martin Malvy
Président de la région Midi-Pyrénées

ATTENTION !

La situation de notre pays est périlleuse : les prévisions de croissance pour 2011 ne seront pas atteintes. Elles ont été revues sensiblement à la baisse pour 2012. Cela n'est pas irréversible. Alors que l'on attendrait du gouvernement une initiative forte comme la tenue d'une Conférence publique Etat – Collectivités locales visant à trouver ensemble les moyens de soutenir la croissance économique et donc l'emploi, le premier ministre vient d'annoncer qu'elles seraient à nouveau mises à contribution dans le cadre du milliard d'euros d'économies supplémentaires qu'il veut dégager en 2011.
Envisage-t-on, après le gel des dotations, une diminution de leur montant global, comme Margaret Thatcher l'avait fait en Angleterre dans les années quatre vingt ? Cela aurait des conséquences particulièrement néfastes pour notre économie, pour nos services publics déjà fortement impactés par la révision générale des politiques publiques, et tout simplement pour nos concitoyens. L'un des principaux leviers de la croissance économique, celui que portent les collectivités territoriales serait durablement cassé. Madame Lagarde, directrice générale du FMI, vient d'inviter les gouvernements à ne pas entraver la croissance économique par des politiques trop restrictives, il convient en France de méditer ce propos.



Jacques Auxiette
Président de la région Pays-de-la-Loire

LE RAIL A UN AVENIR

Les Régions investissent massivement depuis dix ans dans le secteur des transports régionaux de voyageurs, et particulièrement dans le développement du ferroviaire. Compétences, responsabilités, expertise et innovation leur sont unanimement reconnues en la matière. Aujourd'hui, le débat national qui s'ouvre avec les Assises du ferroviaire et à l'approche des prochaines échéances électorales, est l'occasion pour les Régions d'être un aiguillon pour identifier les futurs enjeux de notre système ferroviaire.
Au-delà de simples lamentations sur la qualité du service offert, les Régions esquissent ces derniers mois des propositions concrètes d'actions publiques et tracent des perspectives afin que le secteur ferroviaire retrouve de l'ambition et un nouveau destin au service des voyageurs à l'échelle régionale, nationale et européenne.
Le mode ferroviaire a un avenir : les Régions en ont la conviction et la volonté. Telles sont donc les raisons qui ont inspiré la rédaction de notre Manifeste qui éclairera, nous l'espérons, le nécessaire débat public.



Alain Rousset
Président de l'ARF et de la région Aquitaine

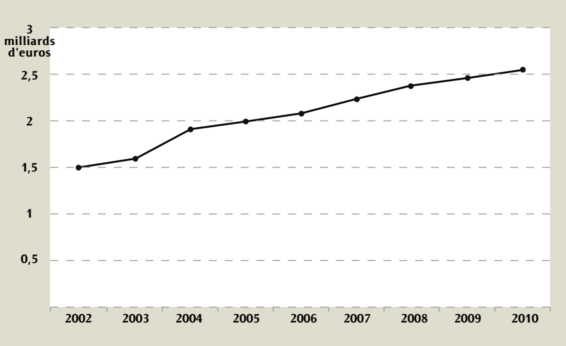
FACE A LA CRISE

Les Régions de France, à l'heure où la crise affecte fortement la France et inquiète nos compatriotes, tandis que le Parlement examine le budget 2012, souhaitent rappeler leur rôle majeur pour l'activité économique nationale, l'emploi et la conversion écologique. Elles investissent fortement pour préparer l'avenir, dans l'éducation, la recherche et l'innovation, la formation, le soutien aux PME, les transports. Les Régions sont en première ligne en faveur de la jeunesse, depuis les lycées d'enseignement général ou professionnel, l'enseignement supérieur et le logement étudiant, jusqu'à l'orientation professionnelle et l'accès à l'emploi.
Dans plusieurs domaines (Plan Campus, Investissements d'avenir, transports), elles interviennent souvent à la demande de l'Etat, qui ne peut plus faire face à ses obligations, alors même qu'il a privé les Régions de ressources fiscales et gelé leurs dotations.
Enfin, elles s'interrogent sur le niveau d'exécution du grand emprunt, dans le cadre duquel elles ont, une fois encore, été appelées en cofinancement et sur la consistance des 32 milliards annoncés, dont la répartition précise demeure inconnue.

Ce que les régions font pour les transports

30 milliards
d'euros engagés par les Régions pour le matériel roulant, les gares, le réseau et les services (hors Ile-de-France) depuis dix ans

BUDGET DE FONCTIONNEMENT ALLOUÉ AUX TRANSPORTS



MATÉRIEL NEUF
8,2 milliards d'euros (depuis 1997)

RÉNOVATION DU RÉSEAU
2 milliards d'euros (depuis 2002)

RÉNOVATION DES GARES ET HALTES :
500 millions d'euros (depuis 2002)

EXPLOITATION
18,6 milliards d'euros (depuis 2002)

- **88 %** de trains neufs ou rénovés (hors Ile-de-France)
- **800 000** voyageurs par jour dans les TER
- **Plus de 40 %** de fréquentation en 10 ans
- **5 700** trains TER circulent chaque jour

ÉVOLUTION DE L'OFFRE



L'offre est le nombre de trains mis à disposition des voyageurs en train/kilomètre (Tkm)

«UNE ENTREPRISE N'A DE SENS AUJOURD'HUI QUE SI ELLE EST AUX COULEURS DE LA FRANCE»



Jean-Louis Chaussade
Directeur général de Suez Environnement

© Julien Mignot/été80 pour Régions Magazine

INTERVIEW
YVES DE KERDREL

Régions-Magazine : Vous êtes l'un des rares chefs d'entreprise à participer au Congrès de l'Association des Régions Françaises. Qu'est ce qui justifie votre présence?
Jean-Louis Chaussade : A chaque fois que j'ai la possibilité de rencontrer des élus locaux et des décideurs territoriaux, afin de mieux comprendre leur problématique et de leur expliquer également dans quel contexte évolue Suez Environnement, je m'y rends. C'est une opportunité formidable pour un dirigeant d'entreprise et c'est la raison pour laquelle j'ai répondu à l'appel de l'ARF.

R-M : on peut imaginer que vous allez notamment leur parler d'eau?
J-L C : Suez Environnement est un groupe très international. De fait je compare souvent ce que je vois ou ce que j'entends dans les collectivités locales françaises et dans les régions espagnoles. Là-bas : on vient nous chercher en nous disant «venez nous aider à résoudre nos problèmes d'épuration et d'approvisionnement.» En France, il y a eu une période où il était de bon ton de dire que les distributeurs d'eau étaient trop chers. Nous voilà maintenant dans un contexte où l'on nous dit «aidez-nous à maintenir une bonne qualité de service et à être performant.» C'est la raison pour laquelle j'ai besoin de ce contact avec les élus. Ces territoires constituent, en grande partie, ma raison d'être.

R-M : vous allez également évoquer avec eux les sujets de développement durable.
J-L C : Bien sûr. Et pour nous cela recouvre des problématiques très différentes. Prenons l'exemple du traitement des déchets. Nous discutons avec les collectivités de leur ambition dans ce domaine. Veulent-ils ou non une collecte sélective? Veulent-ils que les déchets soient triés? qu'ils soient valorisés? De la même manière nous sommes en mesure de refaire des stations d'épuration neutres en carbone. Ce qui est un enjeu important. Tout cela fait partie du dialogue très professionnel que nous avons avec les communes, les départements ou les régions.

R-M : Par ailleurs Suez Environnement est vue par beaucoup comme une entreprise citoyenne?
J-L C : Nous parlons pour notre part de la responsabilité sociale de l'entreprise. Et nous estimons que c'est légitime lorsqu'une collectivité locale se tourne vers nous pour l'aider dans des quartiers difficiles. En Aquitaine, nous venons ainsi de mettre en oeuvre une maison de la deuxième chance pour permettre à certains de rebondir. Je suis profondément convaincu qu'une entreprise n'a de sens aujourd'hui que si elle est effectivement «aux couleurs de la France».et que sa performance est étroitement liée à la manière dont elle prend soin des territoires, et dont elle est en osmose avec eux.

R-M : S'agissant de Suez-Environnement, est-ce que votre propre organisation territoriale recoupe celle des régions.
J-L C : Nous avons, à cause de la diversité de nos activités, des interlocuteurs de toute nature. Il peut s'agir des communes, des communautés de communes, rarement des départements, mais bien sûr des régions où nous essayons d'avoir à chaque fois de notre côté un seul représentant. Pour ma part, je prends beaucoup de mon temps à rencontrer les élus locaux, mais aussi les préfets de région, comme les présidents de régions. Cette proximité avec eux m'est précieuse. Elle me permet de mieux toucher du doigt la contrainte financière délicate qui affecte les territoires avec la baisse des ressources fiscales et les difficultés de l'accès au crédit.



Gérard Bertrand marque l'essai

Une PME exemplaire dans l'œnotourisme, créée par un rugbyman

CHIFFRE D'AFFAIRES

▼

35 millions
d'euros en 2010

40 millions
d'euros en 2011 dans le vin (dont 45 % à l'export) auxquels il faut ajouter 4,5 millions d'euros pour l'oenotourisme.

EFFECTIF



170 salariés

L'ancien champion de rugby Gérard Bertrand a transformé le domaine viticole familial de Villemajou en groupe œnotouristique de 450 hectares répartis sur 6 domaines de l'Aude et de l'Hérault. Ses vins se vendent dans 65 pays. Et son ambition a incité la Région Languedoc-Roussillon à lui accorder une avance Astre de 400 000 euros, une subvention de 354 000 euros et une aide de 44 580 euros pour l'embauche d'un directeur général adjoint.
Car Gérard Bertrand prévoit d'investir plus de 5 millions dans une cave de vinification près du Domaine de l'Hospitalet, entre Narbonne et la mer. « Fin 2012, nous aurons un outil technique pour les dix prochaines années ! » L'écrin de la Clape, dédié à l'œnotourisme, abrite un hôtel trois étoiles que Gérard Bertrand souhaite faire évoluer en un quatre étoiles, un restaurant, un caveau et des ateliers d'artistes. Il reçoit des festivals de jazz et d'art contemporain.
Cet exemple jette un éclairage intéressant sur les aides Astre. Après une étude de faisabilité de tout projet de développement d'une entreprise, l'accompagnement de la Région passe par une avance remboursable à taux zéro, assortie d'un différé de remboursement de trois ans. Lorsque les objectifs de la convention sont atteints, en particulier ceux de création d'emplois, l'entreprise peut bénéficier d'une prime à la performance (une subvention de 5 000 euros par emploi créé, plafonnée à 100 000 euros).

Près de 100 emplois en création

De décembre 2005 à décembre 2010, 78 dossiers Astre ont été accordés en Languedoc-Roussillon. Cela a représenté 20,6 millions d'euros d'avances remboursables, pour un programme d'investissements de 123,6 millions d'euros entraînant la création de 1.642 emplois directs à trois ans. La Société de Tourisme de l'Hospitalet avait obtenu fin 2006 une avance Astre de 600 000 euros et la création effective de 22 emplois de 2007 à 2009 a effectivement déclenché le versement d'une prime à la performance fin 2010. « Sur les 4 dernières années, le groupe a créé 20 emplois par an, calcule Gérard Bertrand. Il en créera 100 dans les 5 prochaines. » Bel exemple à suivre de près.

ANNE PEILLON



Midi-Pyrénées met le turbo sur l'éco-chèque logement

Ce n'est pas un hasard si l'Association des Régions de France a choisi de tenir ses assises du développement durable les 13 et 14 octobre dernier à Toulouse. La Région Midi-Pyrénées a toujours été en pointe dans ce domaine. Elle fût la première région de France à se doter d'un Agenda 21 pour la réduction des gaz à effet de serre. Ce qui l'amène à déployer d'importants efforts en matière de développement des énergies renouvelables ou de soutien à la construction écologique et durable. Avec 316 millions d'euros consacrés en 2011 au développement durable, Martin Malvy a fait de cette priorité le deuxième poste budgétaire de sa région.

Avance de trésorerie

De manière à accélérer les actions déjà engagées, la région Midi-Pyrénées a adopté en mai 2011 un nouveau Plan «Energies 2011-2020» qui prévoit notamment l'amplification de l'Eco-chèque logement Midi-Pyrénées pour les particuliers afin d'aider les ménages de la région à réduire leurs factures énergétiques, et naturellement de limiter les émissions de gaz à effet de serre.
Tous les propriétaires occupants répondant aux critères pourront désormais bénéficier d'un «Eco-chèque logement» de la Région. Il s'agit d'une aide de 1.500 euros attribuée à ceux qui souhaitent réaliser des travaux d'isolation. Par ailleurs, la Région complète son dispositif d'aide à la rénovation du parc privé par une aide de 1.000 euros en faveur des propriétaires bailleurs ayant conventionné avec l'Anah (Association Nationale de l'Habitat). Tous les travaux sont soutenus, à condition qu'ils contribuent à la réduction d'au moins 25% des consommations énergétiques du logement. Cette aide devrait coûter 5 millions d'euros au budget régional, mais avoir des retombées positives sur le pouvoir d'achat des ménages et sur l'activité des entreprises et artisans qui feront ces travaux.
Interrogé sur cette initiative, Martin Malvy a précisé que « l'engagement de la Région Midi-Pyrénées est exemplaire : l'ensemble de ces aides ont déjà permis l'installation de 14.100 chauffe-eau solaires chez les particuliers. Aujourd'hui notre but est d'aller encore plus loin en attribuant 3.300 éco-chèques par an». Pour ce faire, les plafonds de ressources des particuliers sont augmentés de manière significative. Avec ce système le particulier n'a plus à faire l'avance de trésorerie, la valeur de l'éco-chèque venant en déduction du montant total de la facture et la Région règlant directement les professionnels affilié au dispositif.

MICHEL CANNET

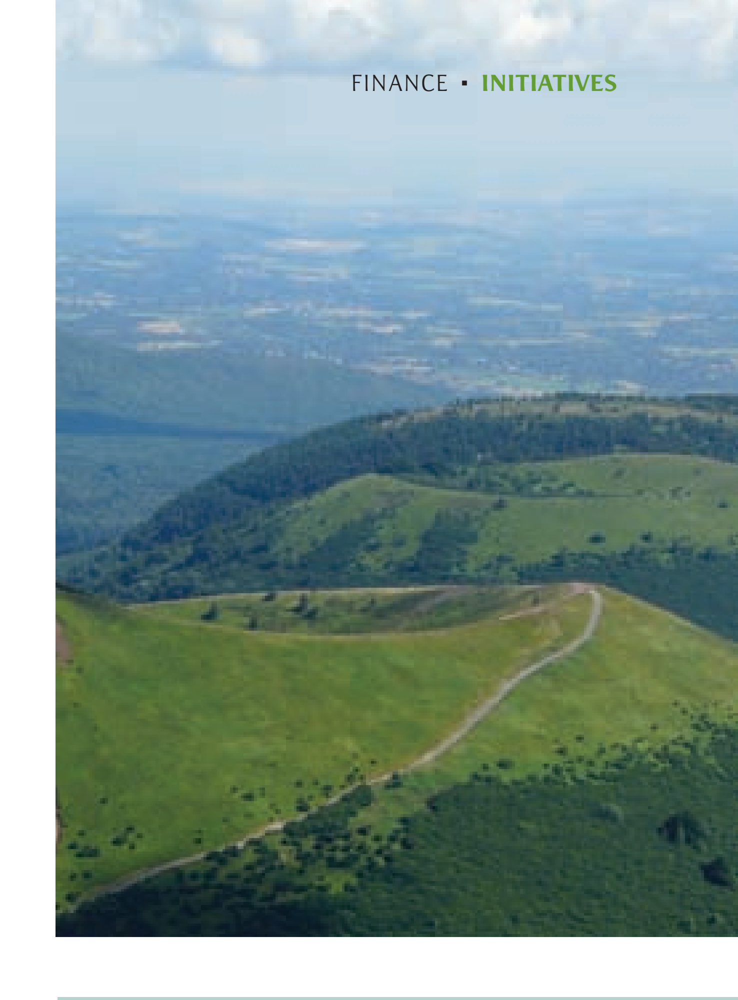
L'Auvergne fait appel à sa propre épargne

Démarche audacieuse que celle faite par la Région Auvergne, au cours du mois d'octobre dernier, à travers le lancement d'un emprunt destiné aux particuliers. Dans un environnement de turbulences financières et d'accès difficile au crédit le Conseil Régional a eu cette idée intéressante de s'adresser seulement aux particuliers. L'emprunt a été souscrit dans sa totalité.

Un intérêt annuel de 4 %

Il s'agit d'obligations émises sur une durée de cinq ans par la Région Auvergne, qui pourront être cotées en bourse. Ces titres émis sur la base d'un montant unitaire de 200 euros seront intégralement remboursés dans cinq ans, en octobre 2016. Entre temps, chaque année, les souscripteurs percevront un intérêt annuel de 4 % (presque deux fois supérieur au taux du Livret A).
Les fonds collectés serviront principalement à doter le Fonds d'Investissement Auvergne Durable (FIAD) qui a pour objet d'aider les entreprises auvergnates à conduire leurs projets de développement et d'innovation. Les priorités de la région concernent les activités porteuses de créativité et de développement durable, en s'appuyant sur les pistes mises en évidence lors du forum "Graines d'Emplois" le 6 juin 2011. Le FIAD aidera notamment les petites et moyennes entreprises n'ayant pas les ressources suffisantes pour faire face à leurs projets sur la base de trois principes fondamentaux : simplicité, lisibilité et utilité. Les aides pourront s'effectuer sous la forme d'avances remboursables (prêts à taux zéro) ou de subventions.
René Souchon, le président de la Région Auvergne, a déclaré que cet «emprunt populaire, ouvert à tous, garanti par l'institution régionale va permettre aux Auvergnats de se mobiliser en direction de l'économie régionale et des entreprises auvergnates, tout en étant plus attractif que les outils d'épargne classique».

OLIVIER LECOINTE



Bilan d'un autre emprunt régional

En 2009, la Région Pays-de-la-Loire avait proposé à tous ses habitants un emprunt de même nature rémunéré à 4 %. Cette démarche avait rencontré un fort succès, puisque 80 millions d'euros ont été collectés auprès des particuliers et institutionnels de la Région. Deux ans après, Jacques Auxiette, le président de la Région a tenu à rendre compte de l'utilisation qui a été faite de cette somme.
Comme la Région s'y était engagée, l'épargne collectée a été entièrement consacrée au financement des mesures du plan de lutte contre la crise avec 12 millions pour les prêts de redéploiement industriel, 58 millions pour l'accélération des investissements en maîtrise d'ouvrage régionale (notamment la construction de quatre lycées) et 10 millions pour les investissements des autres collectivités. «Fort de ce succès, a affirmé Jacques Auxiette, et dans le contexte de financement des collectivités que nous connaissons, la Région s'oriente vers une stratégie pluriannuelle d'émissions obligataires ; elle soutient par ailleurs la création d'une agence de financement des collectivités locales.»

NOUVELLES GARES TGV

▼

Besançon/ Franche-Comté TGV

située sur les communes d'Auxon Dessus et Auxon Dessous (25)

Belfort-Montbéliard TGV

sur les communes de Meroux et de Moval (90)



Autour du TGV Rhin-Rhône

LA PREMIÈRE TRANCHE DE LA BRANCHE EST EN CHIFFRES

▼

140 km de tracé dont 40 % en forêt

85 communes concernées

160 ponts, 11 viaducs, 1 tunnel, 500 000 traverses, 400 km de clôtures

6 000 emplois liés au chantier

2,506 milliards d'euros de budget global. La contribution financière de la Région Franche-Comté s'élève à 220 millions d'euros sur les 360 millions d'euros que supportent les collectivités territoriales régionales.

La LGV Rhin-Rhône a été définie comme une étoile à trois branches : Est, Ouest et Sud. La mise en service du TGV est un événement historique qui a d'ores et déjà des incidences importantes en matière d'aménagement du territoire et de développement économique.

La branche Est, ligne nouvelle entre Dijon et Mulhouse se réalisera en deux tranches. Les 140 Km de la première tranche se raccordent au réseau existant à Villers les Pots en Côte d'Or et à Petit Croix dans le territoire de Belfort et seront mis en service le 11 décembre 2011. La deuxième tranche composée de 15 Km entre Villers les Pots et Dijon et de 35 Km entre Petit Croix et Lutterbach près de Mulhouse est en attente du bouclage du plan de financement.

La branche Sud, permettra de rejoindre Lyon, via le Jura. Plus de 150 km de ligne nouvelle sont envisagées afin de donner une dimension européenne à la LGV Rhin-Rhône. Le choix d'un tracé n'a pas encore été réalisé. La branche Ouest permettra de relier ultérieurement la branche Est à la LGV Paris Lyon, en traversant l'agglomération dijonnaise.

Avec la première tranche de la branche Est, la Franche-Comté va se trouver au cœur d'un vaste réseau à grande vitesse qui reliera l'Allemagne et la Suisse sud de l'Europe sans passer par Paris. Le TGV Rhin-Rhône est, en effet, un outil essentiel d'intégration et d'aménagement du territoire à l'échelle européenne. Il mettra en communication l'Europe du Nord et celle du Sud, les mondes germanique et latin, la mer du Nord et la Méditerranée, dont la rencontre, depuis des siècles, fait l'identité et la richesse de l'Europe.

Près de 6 000 emplois créés

Sur le plan purement économique, ce chantier a généré environ 6 000 emplois, dont 4 000 sur le tracé lui-même et 2 000 dans les services à l'entreprise, le commerce, l'hôtellerie, la maintenance... Il a également permis la formation et l'insertion professionnelle de nombreux Francs-Comtois, puisque 12 % du temps de travail ont été réservés à des publics en situation de précarité ou en difficulté d'insertion pour le génie civil et 5 % pour l'équipement ferroviaire.

L'arrivée du TGV nécessite la construction de deux nouvelles gares : Besançon-Franche-Comté TGV et Belfort-Montbéliard TGV. Elles se situeront à proximité de grands axes routiers. Toutes deux visent l'exemplarité environnementale et intermodale pour accueillir dans des conditions optimales plus de 1 million de voyageurs par an chacune, soit 2 000 à 4 500 voyageurs par jour.

Véritable synergie entre la nature et la haute technologie, les deux nouvelles gares seront les premières en France à mettre l'accent sur le développement durable. Avec notamment une excellente isolation thermique, l'utilisation de puits canadiens ainsi qu'une ventilation naturelle, et une gestion de l'eau optimisée.

ANNE PEILLON

Villages d'avenir en Bourgogne



Pour continuer d'accompagner les communes rurales de moins de 3 500 habitants dans leurs projets d'aménagement et d'amélioration de l'habitat, la Région Bourgogne a développé des opérations de revitalisation qui ont pour nom : Cœur de villages Plus, Villages Avenir et Éco villages et qui sont regroupées au sein d'un seul dispositif nommé Éco Villages Avenir.

Assurer l'attractivité de la région en développant les territoires, dans une démarche de développement durable, telle est l'ambition du conseil régional de Bourgogne. L'enjeu est notamment de soutenir le développement du milieu rural et d'adapter les structures aux besoins nouveaux des territoires en favorisant le logement dans les villages et en dynamisant les petites communes.

Engagée auprès des communes rurales avec Cœur de villages Plus et Villages Avenir, la Région souhaite poursuivre et approfondir cet accompagnement des bourgades rurales pour un aménagement et un développement durable de ces territoires. De manière à améliorer la lisibilité de son action le conseil régional a regroupé trois dispositifs sous une bannière unique, avec pour objectif de faire vivre les territoires ruraux (en maintenant et en accueillant de nouvelles populations) et en accompagnant les communes dans leurs projets d'aménagement et d'habitat dans un contexte de qualité environnementale. Cette initiative reprend donc trois interventions régionales : Cœurs de villages Plus, Éco villages et Villages Avenir. L'objectif d'Éco Villages est de permettre aux communes de moins de 3 500 habitants, n'ayant jamais bénéficié du dispositif initial Cœurs de villages ou Cœurs de villages Plus, de réaliser un projet global intégrant la réhabilitation de leur patrimoine locatif ancien et l'aménagement d'équipements et d'espaces publics. Plus de 900 communes sont concernées.

Plus de 140 logements

Le dispositif Cœurs de villages est un vrai succès depuis dix ans : près de 1 000 communes rurales ont bénéficié de l'aide de la Région pour améliorer leur cadre de vie et créer plus de 2 300 logements. La collectivité va donc poursuivre dans ce sens et conventionner avec les cinquante communes qui ont engagé une étude préalable. Au total, depuis la création de Cœurs de Villages, la Région aura accordé plus de 80 millions d'euros, sous forme d'aides, aux communes rurales.

Enfin, depuis son lancement en 2008, le dispositif Villages d'avenir a permis à plus de 140 logements d'être réhabilités. Cette initiative est centrée sur le logement locatif (réhabilitation, dents creuses et habitat groupé) et concerne toutes les communes de moins de 3 500 habitants, avec des exigences importantes en matière de qualité environnementale du bâti.

JULIEN WEINBERG



Comment l'Aquitaine forme au bâtiment

À l'heure où 160 000 jeunes quittent chaque année le système éducatif, sans diplôme, sans formation qualifiante, et donc sans « bagage » pour entrer sur le marché du travail, le Conseil Régional d'Aquitaine a entrepris une démarche innovante en termes de formation. Depuis un an, une trentaine de jeunes totalement dépourvus de qualification ont la possibilité d'apprendre trois métiers du bâtiment et des travaux publics au sein du Centre de formation d'Izon, près de Blanquefort en Gironde. Ils peuvent ainsi devenir ouvriers routier, coffreur en génie civil ou encore coffreur en bâtiment.

Ce dispositif, financé grâce à une subvention de 40 000 euros de la Région Aquitaine est destiné à des jeunes dépourvus d'expérience professionnelle, voire des jeunes issus des zones urbaines sensibles. Il s'inscrit dans le cadre d'un parcours de formation qui va jusqu'à la qualification et si possible l'embauche. Ils sont 31 jeunes à avoir donc rejoint le centre d'Izon le 26 septembre dernier, dans le cadre de cette seconde promotion. La première promotion, formée pendant l'année scolaire 2010-2011 avait réuni 36 stagiaires. Le résultat est concluant, puisqu'à l'issue de la remise de leurs diplômes 34 d'entre eux ont signé des contrats de professionnalisation, à durée indéterminée.

Si le Conseil Régional apporte à la fois une aide financière importante, et une caution institutionnelle, cette initiative est aussi le fait d'une grande entreprise de travaux publics, Eiffage Sud-Ouest, qui peut ainsi recruter une main d'œuvre qualifiée et formée aux métiers dits « en tension ». D'autres partenaires interviennent comme Adecco pour organiser les parcours de formation, et prendre en charge les frais de déplacement, voire de repas, ainsi que des organismes de formation, tels Batiform ou l'AFPA.

SÉBASTIEN GALLOT

La Bourgogne au chevet de l'éco-construction

Dans le cadre de son plan bâtiments de demain, dont le lancement officiel est prévu dans les toutes prochaines semaines, la Région Bourgogne s'apprête à proposer un vaste programme de formation tant en direction des professionnels que des demandeurs d'emploi. L'objectif est d'accompagner l'évolution des métiers et des pratiques dans un contexte de nouvelles règlementations. Une formation à la construction en bois et aux techniques de l'éco-construction va être soutenue financièrement par la Région Bourgogne. Notamment à travers un centre de l'AFPA de Nevers. Dans cette filière 70 % des stagiaires, qui pratiquent une telle formation, trouvent un emploi dans les six mois. Ces aides devraient aussi porter sur des organismes de qualification à Dijon et à Auxerre.

La Bretagne se penche sur la santé au travail

Dans le cadre d'une politique active en faveur de la recherche, la Région Bretagne a décidé d'apporter une aide dans les thématiques jugées prioritaires. C'est ce qui l'amène à co-financer la construction de l'Irset (Institut de recherche sur la santé, l'environnement et le travail). Projet d'envergure européenne unique en France, ce laboratoire est le fruit d'une collaboration entre plusieurs établissements de recherche dans la biologie-santé. Aujourd'hui déjà et plus encore demain – grâce à une nouvelle association avec l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS) –, ce centre installé à l'université de Rennes I associe différentes disciplines de recherche. Sa vocation est de mieux comprendre les interactions entre notre environnement et notre santé.
L'association de l'Irset et de l'Ineris va augmenter encore les capacités de recherche de l'Irset en « santé environnement » et une convention signée entre eux précise le périmètre de leur action commune (notamment dans la recherche de méthodes alternatives à l'expérimentation animale pour mesurer les risques liés aux facteurs environnementaux pour les espèces vivantes).

Un projet collaboratif regroupant plusieurs établissements

Créé à l'origine en 2009 par plusieurs établissements de recherche (l'université de Rennes I et l'École des Hautes études en santé publique) L'Irset regroupait déjà des chercheurs de ces établissements fondateurs, de l'Inserm, du CNRS, de l'Université des Antilles et de la Guyane. Aujourd'hui il s'associe avec l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS) pour étendre à la fois ses capacités et son périmètre de recherche dans son domaine : les interactions entre la santé humaine et les risques environnementaux.

OLIVIER LECOINTE



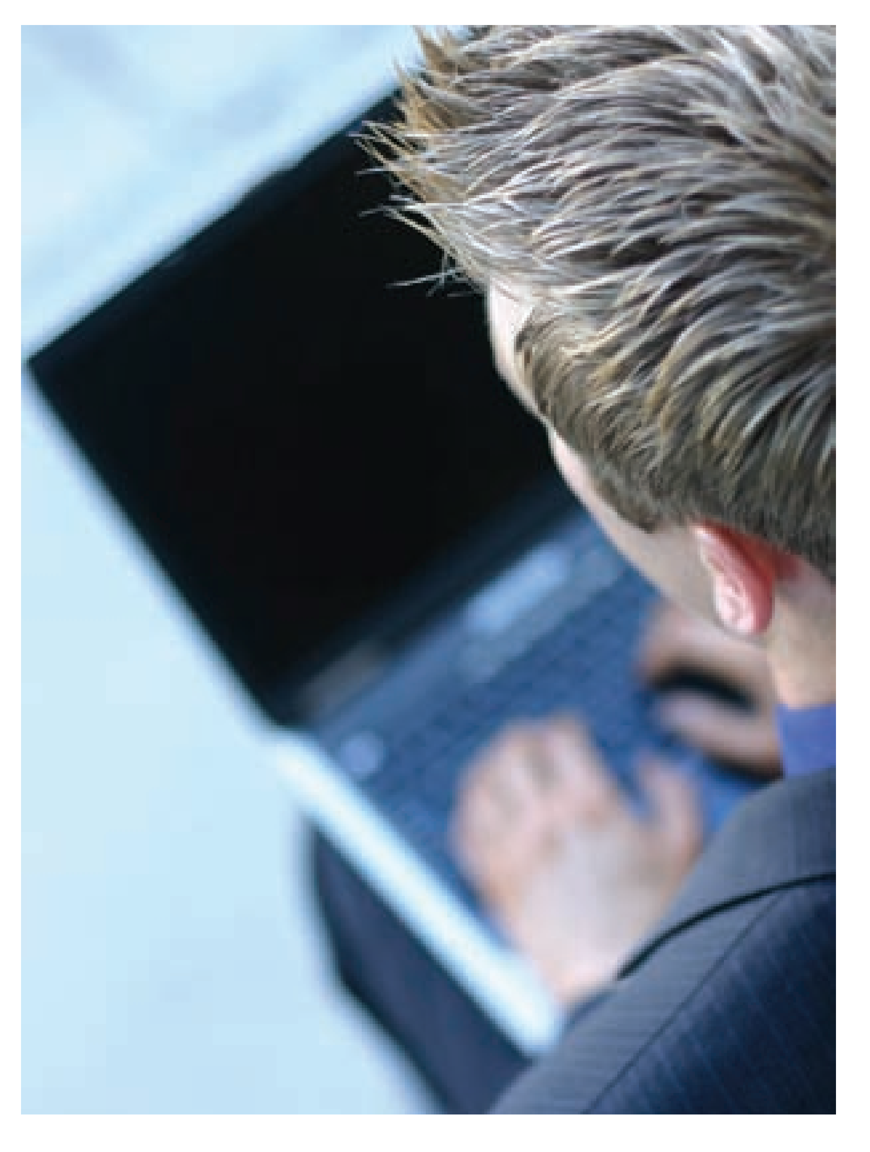
© DR

Un robot chirurgical pour la Normandie

À partir de 2012, le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Rouen sera équipé d'un robot chirurgical de dernière génération : le robot Da Vinci. Grâce à une vision en trois dimensions, celui-ci autorise des mouvements de rotation impossibles à réaliser sans risque de tremblement. L'équipement conçu et fabriqué par la société américaine Intuitive Surgical, comprend un robot avec quatre bras articulés déployés au dessus du patient. Une console permet au chirurgien de commander les instruments à l'aide de manettes et de pédales. Ce robot, financé à hauteur de 1,4 million d'euros par la Région Haute-Normandie permet d'améliorer considérablement la précision de certaines interventions chirurgicales, notamment en urologie, chirurgie digestive et endocrinienne, chirurgie gynécologique et plastique reconstructive. De surcroit, cette nouvelle technologie est moins traumatisante pour le patient et permet de diminuer le temps d'hospitalisation postopératoire ainsi que la durée de convalescence.

Paris mise sur les TIC

Les économistes sont formels : en 2009 et 2010 Internet a contribué a hauteur de 25 % à la croissance de l'économie française, comme en témoigne une étude du cabinet McKinsey. Impossible, dans ces conditions, pour une collectivité territoriale, d'ignorer le potentiel des nouvelles technologies pour le développement économique de son territoire. Et particulièrement pour l'Île-de-France, qui abrite près de 2 500 entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC).



Accès à la fibre optique

C'est dans cette perspective que le Conseil Régional a adopté il y a quelques semaine, le 30 septembre, un rapport-cadre pour adapter la politique du territoire aux nouveaux enjeux du développement numérique. Depuis 2004, la Région a investi près de 10 millions d'euros par an pour l'ensemble des TIC. Elle se propose d'y consacrer désormais une enveloppe de 26 millions d'euros en 2012 et les années suivantes. Le premier axe de travail proposé par les élus régionaux réside dans l'accroissement du potentiel numérique de l'Île-de-France. Dans ce but, la Région vise l'accès de tous les Franciliens à la fibre optique qui permet le très haut débit. Seize millions d'euros par an y seront consacrés, créant des emplois pour la mise en place des réseaux, sans oublier les applications pratiques liées au haut débit, comme la visioconférence, qui permet le développement de services à distance (e-administration…).

Soutien au télétravail

Le second axe de développement consiste dans le soutien au télétravail. Dans ce domaine, l'Hexagone a pris du retard par rapport à ses voisins européens. Ainsi, selon un rapport du Centre d'Analyse Stratégique, la France comptait en 2007, 8,4 % de télétravailleurs, contre 32,4 % en Finlande ou plus de 18 % en Allemagne. Pour combler ce retard, la Région financera donc à 50 %, et à hauteur de 200.000 euros, les investissements nécessaires à l'aménagement des lieux partagés de télétravail, et elle apportera jusqu'à 50 000 euros pour les dépenses d'équipement informatique.

CLOTILDE ROCHAT

La Franche-Comté sur votre mobile

Pour connaître les actualités de la Région Franche-Comté, avoir des idées de sorties, ou encore contacter le Conseil régional, les habitants doivent désormais avoir le réflexe : m.franche-comte.fr. Tous les « mobinautes » peuvent en effet accéder au site mobile de la Région sur iPhone et sur tous types de mobiles disposant d'une connexion internet 3G ou wifi. Ce nouveau support de communication itinérant permet d'anticiper des besoins croissants depuis les téléphones portables et d'être plus proche des Francs-comtois mais aussi des touristes. Aujourd'hui plus de 20 % des utilisateurs de mobiles surfent sur le Web. Avec m.franche-comte.fr, le Conseil régional souhaite délibérément répondre à une demande croissante de lisibilité et d'accessibilité.

Rhône-Alpes s'engage dans la solidarité internationale

Sensibiliser le public et aider les acteurs sur le terrain : la Région mobilise ses forces et ses moyens

D'Haïti à Fukushima, en passant par la Libye et les suites du «printemps arabe» la nécessité d'une plus grande solidarité internationale se fait jour de plus en plus. Mais les actions restent souvent isolées, mal coordonnées, voire même désorganisées. C'est pour résoudre cette difficulté que la Région Rhône-Alpes a décidé d'agir sur le terrain par le biais de partenaires, spécialistes des questions de solidarité.
Dans l'esprit de Jean-Jacques Queyranne, le président de la Région il ne s'agit «ni de charité, ni d'assistanat mais bien d'action.» La solidarité internationale, telle que la Région Rhône-Alpes la conçoit, vise à permettre aux pays défavorisés d'accéder au développement, dans le respect de leur mode de vie, de leur environnement et de leur autonomie.

Commerce équitable

Dans cette logique, le commerce équitable a évidemment toute sa place. Aussi, la Région s'est-elle dotée d'un plan régional qui concerne toute la chaîne : des producteurs, qu'elle soutient, aux consommateurs, citoyens, qu'elle s'efforce de sensibiliser ainsi que les collectivités qu'elle accompagne dans leur démarche de commande publique équitable. De la même manière, son intervention en faveur de l'information et de la sensibilisation des Rhônalpins s'étend à l'ensemble des questions que recouvre l'aide au développement. La Région apporte ainsi son soutien à de très nombreuses actions d'éducation, parmi lesquelles figure la Semaine de la Solidarité Internationale, qui se déroule chaque année en novembre.
Dans le même esprit, la Région Rhône-Alpes souhaite encourager les jeunes désireux de s'engager avec les Organisations Non Gouvernementales (lycées, centres de formation, Missions locales...), en soutenant financièrement leurs projets. Par ailleurs, Jean-Jacques Queyranne a souhaité que le territoire rhônalpin soit davantage présent sur le terrain, aux côtés d'acteurs régionaux de l'aide humanitaire, notamment à travers RESACOOP, qui coordonne les acteurs de l'humanitaire.
Enfin, en cas de catastrophe naturelle ou de conflit, la Région est capable de mobiliser un fonds régional de première urgence destiné à accompagner financièrement les associations humanitaires qui s'engagent le plus rapidement possible dans une action de terrain.

ÉTIENNE TOSCAN

Plus de 10
millions d'euros consacrés par la Région au secteur chaque année.

2/3 des ONG
françaises ont leur siège en Rhône-Alpes.

Près de 1300
emplois concernés par la solidarité internationale en Rhône-Alpes.



DES AIDES POUR PARTIR À L'ÉTRANGER

Partir à l'étranger représente une formidable expérience d'enrichissement personnel et d'ouverture d'esprit. Cela permet également d'améliorer la maîtrise d'une langue et de devenir plus autonome. Autant de raisons pour lesquelles la Région Aquitaine favorise la mobilité des jeunes, grâce notamment au programme Aquitaine Cap Mobilité. Cette initiative rassemble quatorze dispositifs conçus à destination des lycéens, des apprentis, des étudiants et des jeunes en formation professionnelle ou encore des demandeurs d'emploi. La Région se propose d'aider tous ceux qui le souhaitent à construire leur projet de mobilité en Europe ou ailleurs dans le monde. Ces aides concernent des séjours de découverte, des projets d'insertion, des années d'études, des stages à l'étranger ou encore du volontariat international en entreprise (VIE). C'est là aussi une manière pour la Région que préside Alain Rousset de s'engager en faveur d'une insertion professionnelle réussie.



Comment interpréter le décret du 3 octobre 2011 relatif à la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Quelles conséquences pour les régions ?

Au rebours d'une idée communément répandue, derrière un texte complexe, peuvent en réalité se cacher des éléments très simples. C'est manifestement le cas avec le décret n° 2011-1232 du 3 octobre 2011 relatif aux modalités de détermination, de répartition et de reversement du produit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises aux collectivités territoriales. L'analyse des conséquences de ce texte pour les régions.

Contribution économique territoriale

La taxe professionnelle a été supprimée par la loi de finances 2010. Il est vrai qu'avec plus d'une réforme par an, depuis sa création en 1975, cet impôt n'a jamais trouvé sa place dans le paysage fiscal. Qui plus est, l'Etat en était devenu le premier contribuable puisqu'il en acquittait plus du tiers du produit voté. Comme les départements et les communes, les régions votaient jusque-là leur taux de taxe professionnelle. En 2010, son produit représentait 60 % de leurs recettes fiscales directes. La taxe professionnelle a été remplacée par la contribution économique territoriale (CET), composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). La CVAE est elle-même répartie entre le «bloc communal», c'est-à-dire l'ensemble formé par les communes et leurs groupements (26,5%), les départements (48,5%) et les régions (25%).

Le décryptage ou les régions et le secret de la licorne (fiscale) disparue

Après une «compensation relais» pour les collectivités en 2010, le décret du 3 octobre 2011 précise – enfin – les modalités de calcul de la CVAE. La valeur ajoutée est imposée dans la commune où le contribuable la produisant dispose de locaux ou emploie des salariés exerçant leur activité plus de trois mois. Ce décret prévoit également des modalités particulières de détermination du produit 2011. Son produit sera supérieur à 15 milliards d'euros au niveau national, dont un peu moins de 4 milliards d'euros affectés aux régions. Les conséquences sont claires : en 2008, les régions disposaient d'une autonomie fiscale qui reposait à plus de 60% sur la taxe professionnelle. En 2015, l'autonomie fiscale directe des régions aura disparu, remplacée par un versement de l'Etat, correspondant au produit constaté sur chaque territoire.

Les conséquences ou les désaccords parfaits entre l'État et les régions

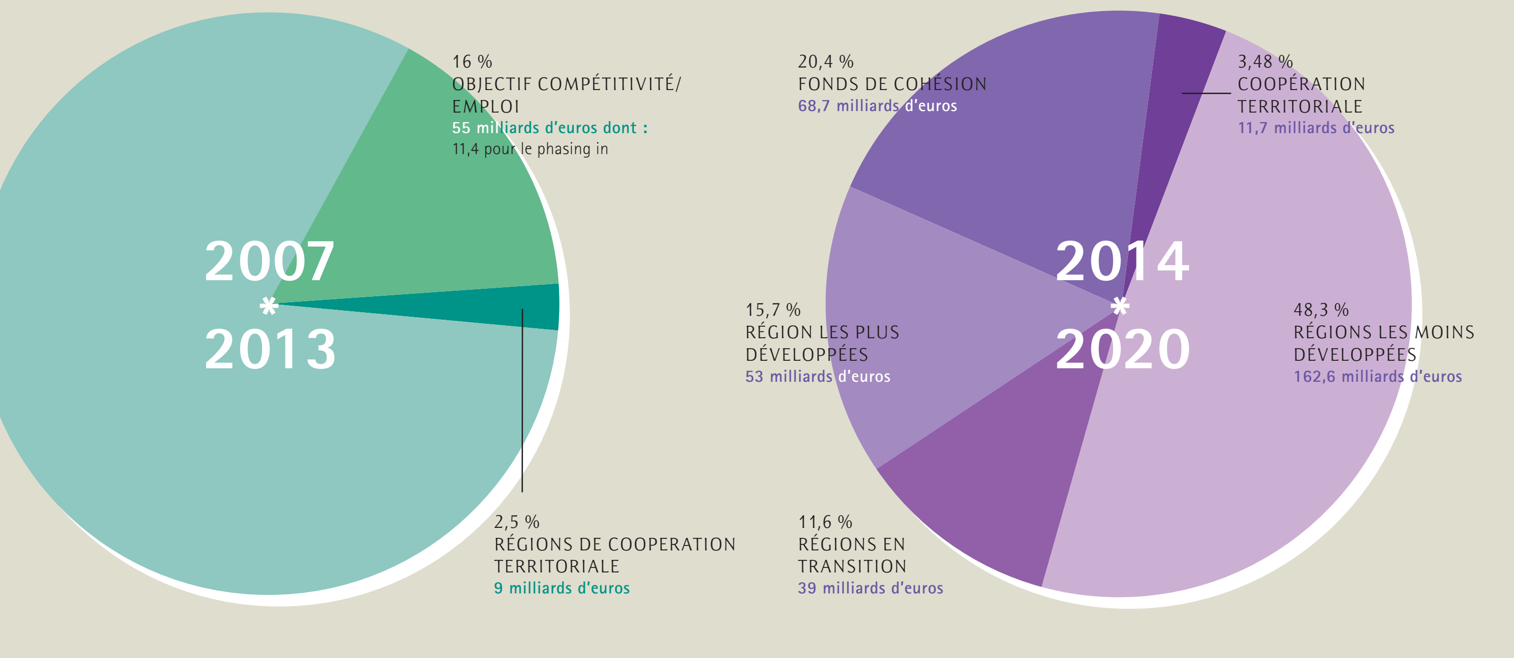
L'une des conséquences les plus importantes de cette disparition de l'autonomie fiscale sera dans l'exercice à venir par les régions de leurs compétences non obligatoires. Grâce à la clause générale de compétence, les régions peuvent intervenir dans les domaines qu'elles estiment être d'intérêt local. Demain, et au-delà des querelles sur la pseudo-limitation de ce principe pour les régions, c'est bel et bien la disparition de l'outil fiscal qui va obliger les régions à redéfinir tout ou partie de leurs interventions non obligatoires. Tel est le point de désaccord majeur entre l'Etat et les régions qui, s'ils dorment dans le même lit, celui de l'intérêt général, ne font visiblement pas les mêmes rêves...
L'instauration de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises ou CVAE, en se substituant à la taxe professionnelle, n'est finalement qu'un épisode de plus dans les relations tumultueuses entre l'Etat national et ses régions. Tout se passe en effet comme si, dans notre Etat unitaire, le passé, celui des provinces et de leur relative autonomie, ne passait décidément pas, deux cent vingt ans après leur disparition et plus de cinquante ans après leur renaissance.

JEAN-LUC BŒUF

Un tiers du budget européen pour le développement des régions

LES FINANCEMENTS DE LA POLITIQUE DE COHÉSION

81,5 %
OBJECTIF CONVERGENCE
283 milliards d'euros dont :
199,3 pour les régions de la Convergence
14 pour le phasing out
69,5 pour le Fonds de cohésion



Le chiffre est tombé il y a quelques semaines, lors de la présentation par la Commission européenne de la proposition relative au futur cadre financier de l'Union : 376 milliards d'euros seront consacrés à la politique de cohésion 2014-2020.

En chiffres absolus, c'est une augmentation par rapport à l'enveloppe 2007-2013 (347 milliards d'euros). Mais attention aux subtilités : ce montant inclut 40 milliards d'euros que la Commission envisage de réserver à un futur Fonds pour les infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunication, qui fonctionnerait de manière tout à fait différente des programmes habituels cofinancés par les Fonds structurels. Stricto sensu, ce seront donc 336 milliards d'euros qui seront directement consacrés à aider au développement et renforcer la compétitivité des 271 régions de l'Union. Un bon montant tout de même, sans doute au-delà de ce que certains s'attendaient à voir proposé.
En tout, la politique de cohésion absorberait un peu plus de 32% du futur budget de l'UE (contre un peu plus de 35% en 2007-2013). Toutes les régions européennes pourront en bénéficier. Quelles comparaisons peut-on faire avec le budget 2007-2013 ? En chiffres bruts, la politique de cohésion voit son enveloppe diminuer légèrement. Mais compte tenu du contexte macro-économique les réactions des tenants d'une politique de cohésion forte sont plutôt positives. Dans la foulée de sa proposition, Mercedes Bresso, la présidente du Comité des Régions de l'UE a ainsi assuré la Commission de son soutien.

Une comparaison difficile

Reste que la comparaison avec la précédente période de programmation n'est pas aisée du fait d'un changement « d'architecture » de la politique de cohésion : les montants ne se répartissent désormais plus en trois objectifs (convergence, compétitivité/emploi, coopération territoriale) mais en trois types de régions (moins développées, en transition, plus développées). De même, l'enveloppe réservée aux régions les plus riches semble légèrement rabotée : on passe de 55 milliards en 2007-2014 pour l'Objectif compétitivité/emploi à 53 milliards en 2014-2020 pour les régions les plus développées.
Concernant la répartition par Fonds, les propositions de la Commission renforcent le Fonds social européen, avec une enveloppe qui atteindrait au minimum les 84 milliards d'euros, soit 25% du budget total alloué à la politique de cohésion. Avec la crise financière et l'exacerbation des défis récurrents - les faibles niveaux de qualification, l'exclusion sociale, le chômage - la Commission estime essentiel de mettre l'accent sur des mesures liées à la politique du marché du travail, à l'éducation, et à la formation.

Mieux cibler et mieux absorber

Les propositions réglementaires, elles, sont venues le 5 octobre. À la base de tout : une proposition de règlement général qui concerne désormais les Fonds structurels - FEDER, Fonds Social, Fonds de cohésion - mais également le Fonds européen pour le développement rural et le Fonds européen pour la pêche. Les propositions confirment que le financement sera désormais concentré sur un plus petit nombre de priorités. Confirmation, aussi, d'un suivi plus étroit des résultats et d'une conditionnalité renforcée, avec, in fine, la possibilité de fonds suspendus ou annulés.
Maintenant que les propositions règlementaires sont sur la table, place à la négociation. Avec un Parlement européen impliqué dans le cadre de la procédure de codécision (Traité de Lisbonne) et un Comité des Régions consulté seulement pour avis mais qui a la possibilité de saisir la Cour de Justice européenne en cas de violation présumée du principe de subsidiarité. Les propositions budgétaires, elles, seront adoptées à l'unanimité au Conseil, avec un feu vert préalable du Parlement (à la majorité). Tout cela nous place dans un timing très serré. Sans compter que l'accord sur le législatif dépend d'abord d'un accord sur le budgétaire, qui s'annonce lui aussi plus compliqué que jamais. Et qui risque - c'est la crainte des régions - de se faire au détriment de la politique de cohésion.

ISABELLE SMETS (EUROPOLITIQUE)

Ce qu'ils en disent

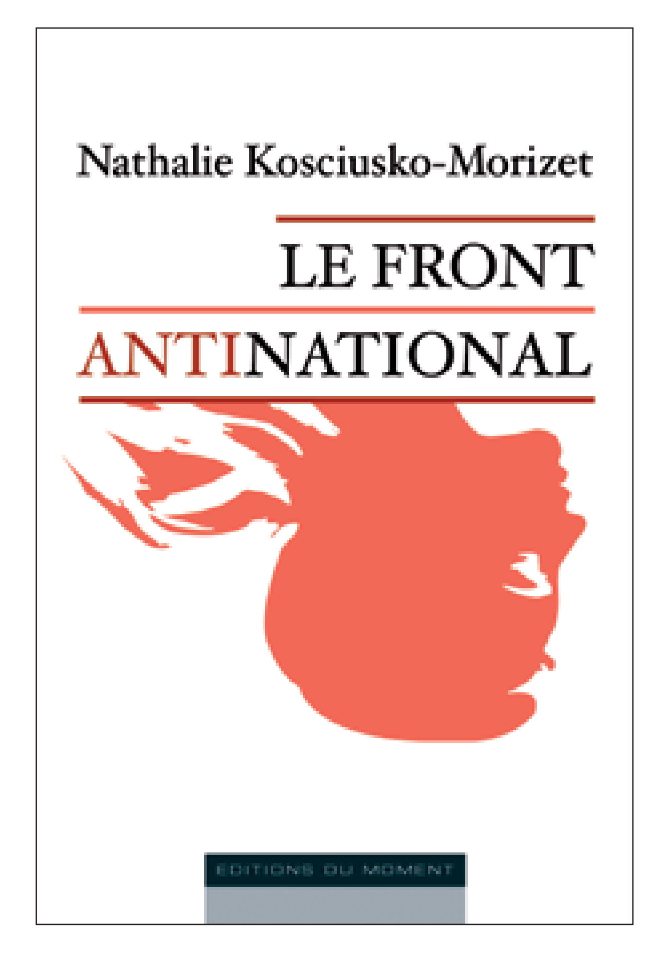
Michèle Sabban, présidente de l'Assemblée des Régions d'Europe

«Le budget proposé par la Commission européenne étant déjà en légère baisse par rapport à la précédente période, l'ARE juge impératif qu'il ne soit pas encore réduit par le Parlement et le Conseil si l'on ne veut pas que la politique de cohésion perde toute sa substance. Dans l'ensemble, les propositions budgétaires nous semblent être une bonne base de négociation.»

Ce qu'ils en disent

Jean-Yves Le Drian, président de la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes d'Europe (CRPM)

«Dans le contexte actuel de consolidation des budgets publics, je crois que nous devons nous féliciter que la Commission européenne propose un cadre financier pluriannuel stable pour la période 2014-2020. Bien entendu, les régions auraient idéalement préféré que le budget de la politique de cohésion reste constant ou même en augmentation, car elles sont toutes confrontées à la nécessité de modifier en profondeur leurs modèles de développement, et les investissements nécessaires pour y parvenir sont colossaux. Mais nous ne pouvons pas nier le besoin d'être budgétairement raisonnables dans la situation actuelle.»
Michèle Sabban, présidente de l'Assemblée des Régions d'Europe :
«Le budget proposé par la Commission européenne étant déjà en légère baisse par rapport à la précédente période, l'ARE juge impératif qu'il ne soit pas encore réduit par le Parlement et le Conseil si l'on ne veut pas que la politique de cohésion perde toute sa substance. Dans l'ensemble, les propositions budgétaires nous semblent être une bonne base de négociation.»



LE FRONT ANTINATIONAL
Nathalie Kosciusko-Morizet
Éditions du Moment, 200 pages, 9,95 euros

Au nom du père

Cinq femmes, trois livres, une cible : une autre femme, Marine Le Pen. Les cinq auteurs viennent d'horizons différents. Laurence Parisot est présidente du Medef ; elle a co-écrit Un Piège bleu Marine avec Rose Lapresle, qui dirige un cabinet de conseil en stratégie après avoir enseigné la philosophie. On ne présente plus Caroline Fourest, journaliste au Monde et à France culture ; avec Fiametta Venner, spécialiste des réseaux d'extrême droite, elle signe Marine Le Pen, sobrement sous-titré « biographie ». Quant à Nathalie Kosciusko-Morizet, n°4 du gouvernement, elle est issue du gaullisme social et s'attache à révéler les arcanes du « Front anti-national ». Trois points de vue complémentaires sur le « nouveau » FN, relooké par la fille de son fondateur, à l'heure où l'hypothèse de la présence de celle-ci au second tour de la présidentielle de 2012 ne saurait être exclue. Laurence Parisot et Rose Lapresle proposent un livre court. En convoquant à l'occasion la linguistique et la psychanalyse, elles passent au crible les discours et déclarations de la présidente du Front National : « Ce livre a pour ambition de montrer […], à partir des seules déclarations publiques de Marine Le Pen, pourquoi et comment la menace pour notre pays est réelle. » Elles sondent les réactions de la fille aux dérapages (in)contrôlés du père, elles décortiquent ses amalgames, ses raccourcis et ses erreurs factuelles quand elle parle d'immigration. La charge est efficace, la démonstration souvent convaincante : la fille se reconnaît finalement dans à peu près tous les propos tenus par le père, mais elle a l'habileté de jouer suffisamment sur les mots pour donner l'impression de s'en distancier. Et pourtant : « Elle se donne en spectacle, se met en scène, se montre en toutes circonstances grande gueule et langue de bois FN. Et ainsi elle distrait ses contemporains de l'ennui… » A noter que le programme économique du FN n'est abordé qu'à la toute fin de l'ouvrage, qui se veut moins un essai économique qu'une réflexion sur le danger des extrêmes en démocratie. Autre perspective avec Le Front anti-national. Livre-coup de sang pour NKM, représentante de la frange « républicaine, démocratique et humaniste » de l'UMP. L'auteur invite à se méfier des apparences : le fait d'être une femme n'a jamais fait d'une extrémiste une démocrate, ni une collection de slogans un programme. En économie, celui du FN, s'il était un tant soit peu appliqué, conduirait le pays droit à la catastrophe : en somme, le FN ne défend absolument pas les intérêts de la France… NKM se démarque ainsi du courant de la « Droite populaire », mais assène à longueur de pages que c'est la gauche qui porte la part de responsabilité la plus lourde dans la montée du FN : c'est sous la gauche qu'il est entré à l'Assemblée nationale et à cause de ses déficiences qu'il a pu parvenir un jour au second tour de la présidentielle. En somme, elle entend illustrer « une alternative de droite au FN » argumentée et résolue. Ni tout à fait biographie, ni tout à fait essai de sciences politiques, Marine Le Pen, se veut un livre d'histoire contemporaine. Pour Caroline Fourest et Fiammetta Venner, les atouts de Marine Le Pen sont nombreux. Elle incarne un renouveau, elle brouille la frontière entre féminin et masculin, elle est télégénique, elle s'efforce de paraître sympathique. Il lui suffit de dire une lapalissade — le nazisme est le « summum de la barbarie » — pour que tout le monde tombe à pâmoison, car médiatique et soft, elle sort toujours gagnante de la comparaison avec son père. Mais si le vernis est plus présentable, les fondamentaux n'ont guère changé.



MARINE LE PEN
Caroline Fourest
et Fiammetta Venner
Grasset, 430 pages, 20 euros

UN PIÈGE BLEU MARINE
Laurence Parisot
et Rose Lapresle
Calmann-Lévy, 144 pages, 12 euros

Une mère absente, un père intrusif

Pour jauger Marine Le Pen adulte, Fourest et Venner plongent dans son enfance. Elles s'appuient en partie sur son autobiographie, A contre flots, qu'elles confrontent avec les avis de plusieurs témoins, anciens du parti et compagnons de route. Et n'ont pas hésité à interroger Marine et Jean-Marie Le Pen. Passionnant du point de vue factuel, l'ouvrage revient sur certains détails de la vie privée de Marine Le Pen, mais c'est pour mieux comprendre le clan Le Pen et l'histoire politique du FN, les deux étant souvent intimement imbriqués. Une mère absente, un père intrusif, un réseau d'amitiés louches, le traumatisme de l'attentat de la villa Poirier en 1976, alors que Marine Le Pen n'a que huit ans, le départ inopiné de Pierrette Le Pen un jour d'octobre 1984. Aux yeux des deux auteurs, Marine Le Pen serait prisonnière d'une nécessaire continuité : sa fidélité idéologique est aussi et peut-être avant tout filiale, elle relève d'un passage de témoin au sein d'un véritable « front familial », comme l'appellent tous ceux qui l'ont connu et quitté un jour, de gré ou de force. Dans son autobiographie, elle donne d'elle-même l'image d'une fille modèle, toujours aux côtés de son père dans les épreuves, en particulier lors de la scission du parti opérée par les mégrétistes.

Laïcité à tête chercheuse visant uniquement l'islam

Dans le chapitre « Un discours attrape-tout », les auteurs reviennent sur les grandes lignes du programme du nouveau Front pour mieux mettre en lumière ses contradictions. Les boucs émissaires sont connus : la mondialisation, l'immigration. Et les solutions proposées aussi démagogiques que dangereuses. Quand le sujet est délicat, comme pour l'IVG, Marine Le Pen en appelle au référendum. La dédiabolisation du FN est un leurre car comme l'ancien, le « nouveau » Front, ausculté dans ces pages, est ancré dans le même fond idéologique xénophobe et raciste. Occasion de pointer les transformations du parti : crypto-fascistes, cathos tradi ou intégristes, gollnischiens, nostalgiques de tout poil, relégués aux marges. C'est pourquoi la référence réitérée à la laïcité, dont Marine Le Pen est désormais la pasionaria, est inédite pour un FN qui, en 2004, s'était prononcé contre la loi interdisant les signes religieux ostentatoires à l'école publique. Curieusement, la défense de la laïcité n'est d'ailleurs jamais invoquée pour lutter contre l'explosion d'écoles catholiques intégristes, la propagande de militants anti-IVG ou le concordat qui perdure en Alsace-Moselle… Les deux auteurs voient dans cette « laïcité à tête chercheuse visant uniquement l'islam » une réponse extrême droitière à l'essor d'un islam politique concurrent de l'intégrisme catholique. Mais la sémantique est têtue. Plutôt que d'« islamisme », le FN préfère parler d'« islamisation », plus évocateur d'une forme d'invasion, voire d'« occupation ». Et pendant que Marine Le Pen fustige les prières de rue, le FN multiplie les recours contre les maires autorisant la construction de mosquées.

KAROL BEFFA

Champagne
MILLÉSIME 2004 EXCEPTION (DRAPPIER)
Champagne Drappier – 03 25 27 40 15
Issu des trois cépages traditionnels (pinot noir, pinot meunier et chardonnay), ce champagne généreux et ample comblera vos convives sur un poisson crémé. Une très grande réussite.
36 euros

Bordeaux
PERLE DE TUTIAC
Les vignerons de Tutiac – 05 57 32 48 33
Les vignerons de Tutiac, en côte de Bordeaux, proposent un crémant gourmand vinifié à partir de sémillon et de sauvignon, simple et d'une grande fraîcheur.
8,50 euros

Provence
BAU FRIZZANT ROSÉ
Distilleries et domaines de Provence – 04 92 75 00 58
Elaboré à partir de Muscat de Hambourg, ce vin pétillant rosé sera un compagnon idéal pour l'apéritif, à servir très frappé, voire frappé.
9,90 euros

Languedoc
CRÉMANT TOQUES & CLOCHERS 2007
Aimery Sieur d'Arques – 04 68 74 63 22
La cave des Sieur d'Arques de Limoux s'est adjoint les services du génial œnologue bordelais Denis Dubourdieu pour produire ce merveilleux crémant à base de chardonnay. D'une très grande finesse, ce vin appelle le homard, tout simplement rôti.
15 euros

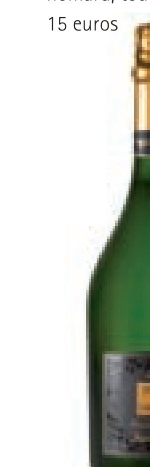
Provence
ATMOSPHÈRE (SAINT ANDRÉ DE FIGUIÈRE)
Saint André de Figuière – 04 94 44 70 ??
Alain Combard est passé maître dans le rosé de Provence. Il a décidé d'y mettre des bulles. Avec réussite. À base de Cinsault et de Grenache, le vin est gourmand et fruité. À marier avec vos desserts à base de fruits rouges.
16,50 euros















Alsace
EXCELLENCE BRUT (VIGNERONS DE PFAFFENHEIM)
La cave de Pfaffenheim – 03 89 78 08 08
A base de Pinot Blanc, de Chardonnay et d'Auxerrois, ce crémant élégant et aérien accompagnera parfaitement des coquilles Saint-Jacques poêlées.
9,50 euros

Loire
BRUT DE FRANC BLANC (COULY-DUTHEIL)
Couly-Dutheil – 02 47 97 20 20
Issu exclusivement de Cabernet Franc, le cépage roi de Chinon, voilà un vin puissant, parfait pour l'apéritif.
12 euros

Loire
X NOIR (ACKERMAN)
Ackerman – 02 41 53 03 10
Ce vin atypique se remarque par sa robe rouge profonde. Issu de Chenin noir et de Pineau d'Aunis, il offre une bouche fruitée et dense. Il se mariera avec un saumon grillé ou une blanquette de veau.
6 euros

Rhône
SAINT PERAY BLANC BRUT (CAVE DE TAIN)
Cave de Tain l'Hermitage – 04 75 08 20 87
La coopérative de Tain l'Hermitage propose un vin effervescent issu de Marsanne et de Roussanne, doté d'un bel équilibre aromatique de pomme et de noisette. Parfait à l'apéritif.
7,60 euros

Jura
CRÉMANT DU JURA (ROLET PÈRE & FILS)
Domaine Rolet Père & Fils – 03 84 66 00 05
Pour élaborer son crémant, le domaine a choisi d'assembler au chardonnay les cépages locaux (Savagnin et Poulsard), produisant ainsi un vin racé et vineux, qui accompagnera parfaitement une poularde à la crème.
8,50 euros

Bourgogne
VOARIK (MICHEL PICARD)
Maison Michel Picard – Château de Chassagne-Montrachet – 03 80 21 98 57
Ce crémant est élaboré à partir de Pinot Noir et de Chardonnay. Une vraie réussite au nez de fruits blanc et d'acacia. Parfait sur des crustacés.
10 euros

À la découverte des bulles de nos régions

Ces vins qui font pétiller nos territoires de l'Alsace à la Bourgogne, en passant par la Loire et le Jura

Noël approche, et pour oublier la crise, les bulles devraient couler à flot dans nos coupes. Le champagne règnera comme d'habiture en maître. Il s'est ainsi vendu plus de 185 millions de bouteilles en France en 2010. Mais ce n'est pas la seule boisson effervescente qui ornera nos tables de fêtes. Toutes les régions viticoles produisent, et depuis longtemps pour certaines d'entre elles, des vins pétillants. Si l'origine des vins effervescents reste incertaine, une chose au moins est sure : ce n'est pas en champagne qu'ils ont vu le jour. Trois régions s'en disputent aujourd'hui la paternité : Limoux, Gaillac et Die, avec sa célèbre clairette. Déjà, en l'an 77, Pline l'Ancien relatait dans son Histoire Naturelle son goût pour les vins de Die : «Un seul est vraiment excellent, c'est l'Aigleucos (ancêtre de la Clairette de Die), un vin doux naturel demeurant mousseux.»

Dom Pérignon à Limoux

De même, on retrouve des traces de la blanquette de Limoux en 1531 dans des écrits laissés par les moines de l'abbaye bénédictine de Saint-Hilaire, près de Limoux, qui produisaient dans leur cave un vin blanc peu habituel prenant mousse naturellement dans son flacon de verre bouché de liège. C'est d'ailleurs ce savoir-faire qui sera exporté en champagne au XVIIe siècle par le plus célèbre des bénédictins. Dom Pérignon, à l'occasion d'un pèlerinage à Saint Hilaire, appris cette technique de vinification peu orthodoxe qu'il expérimentera rapidement sur les vins de champagne à son retour à l'abbaye d'Hautvillers, près d'Epernay. Pendant de nombreux siècles, le champagne règnera en maître incontesté sur les tables de France et d'Europe. Et succès va conduire d'autres régions à surfer sur la mode des bulles. En 1826, les frères Petiot commercialise à Rully, en Saône-et-Loire, le premier vin effervescent de Bourgogne, sous le nom de «Fleur de Champagne Qualité Supérieure». Il faudra ensuite attendre le tout début du XXe siècle pour que soit produit à Riquewihr un pétillant alsacien. C'est Julien Dopff qui utilisera ainsi pour la première fois la méthode champenoise avec son «Champagne Dopff».
Bien entendu, l'appellation champagne ou la mention «méthode champenoise» sera rapidement interdite à tous les vins produits hors de cette région. Un accord sera toutefois trouvé avec les champenois pour autoriser la dénomination «Crémant», qualificatif ancien réservé à certaines cuvées de champagne, moins dosée en alcool et à la bulle «crémeuse».
En 1976, l'Alsace est ainsi la première région à pouvoir bénéficier de l'appellation «Crémant». On compte désormais 8 A.O.C «Crémant» en France : Crémant d'Alsace, Crémant de Loire, Crémant de Bourgogne, Crémant du Jura, Crémant de Limoux, Crémant de Die, Crémant du Luxembourg et Crémant de Bordeaux. Et à chacun, son propre style, ses propres cépages et sa propre personnalité. Tout ce qui fait aujourd'hui l'identité des régions et de nos terroirs.

PHILIPPE RICHARD

Nominations

Olivier Maurel
Sous-préfet d'Ussel

Changement d'univers pour Olivier Maurel. Cet ex-directeur de la centrale de Poissy, quitte le monde des prisons pour intégrer la préfectorale et diriger la sous-préfecture d'Ussel, en Corrèze. À ce poste, il remplace Wilfrid Pelissier, qui devient secrétaire général de la préfecture de la Lozère.

André Viau
Président de la commission sur l'avenir de l'aéroport d'Orly

Les ministres Nathalie Kosciusko-Morizet et Maurice Leroy viennent de lancer une commission de réflexion sur l'avenir de l'aéroport d'Orly. C'est le préfet André Viau qui présidera cette commission où seront réunis des acteurs économiques, sociaux, politiques et des associations, en concertation avec le projet du Grand Paris. Agé de 61 ans, ancien préfet de Haute-Corse, de l'Yonne, des Pyrénées-Atlantiques, des régions Centre et Languedoc-Roussillon, il a été également directeur de cabinet d'Hervé Morin au Ministère de la Défense.

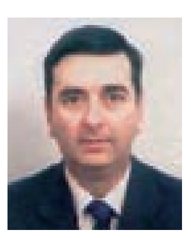
Nicolas Quillet
Nouveau préfet du Cher

Nicolas Quillet, âgé de 55 ans, actuellement préfet de la Nièvre vient d'être nommé préfet du Cher. Normalien, passé par l'ENA, il a été, entres autres, préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès de la préfète de la région Bretagne, Bernadette Malgorn, en 2004. Dans le Cher, Nicolas Quillet remplace Catherine Delmas-Comolli, en poste depuis trois ans et placée hors cadre sur sa demande.



Jean-Marc Falcone
Préfet du Tarn

Spécialiste des questions de sécurité, Jean-Marc Falcone retourne dans la préfectorale et obtient son premier poste de préfet de département, dans le Tarn, où il remplace Marcelle Pierrot, nommée préfète des Vosges. Cet ancien commissaire de police était directeur de la prospective et de la planification de sécurité nationale au secrétariat général du ministère de l'Intérieur depuis un an.

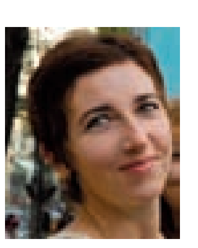


Daniel Matalon
Préfet de la Nièvre

L'un des principaux rouages du dispositif élyséen, Daniel MATALON, qui était jusqu'ici Directeur Général des Services à la Présidence de la République vient d'obtenir sa première nomination comme préfet. À 55 ans, il va prendre la tête de la préfecture de la Nièvre, où il remplacera Nicolas Quillet, qui devient préfet du Cher. Daniel Matalon a débuté sa carrière comme enseignant, avant de bifurquer vers les juridictions administrative grâce l'Institut Régional d'Administration de Bastia.

Fabienne Buccio
Préfète de la Loire

Agée de 51 ans, et formée à l'IRA de Lyon, Fabienne Buccio a effectué toute sa carrière dans la préfectorale en dehors de quatre années à l'Elysée, auprès de Jacques Chirac, comme chargée de mission, puis conseillère technique sur les questions d'affaires intérieures et de sécurité civile. En 2007, elle devient préfète de la Mayenne, puis deux ans plus tard, préfète de l'Eure. Elle avait notamment connu l'ancien président de la République en tant que directrice du cabinet du préfet de Corrèze entre 1998 et 2000.



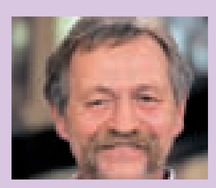
Anne Le Strat
Présidente du Comité de bassin de l'agence de l'eau Seine-Normandie

Cette élue parisienne écologiste, apparentée PS, a battu André Santini, le député-maire d'Issy-les-Moulineaux à l'élection pour la présidence de cet Établissement public qui joue un rôle stratégique dans le financement des actions de protection des ressources en eau. Conseillère de Paris depuis 2001, présidente de la Régie municipale de l'eau de Paris, elle devient la première femme à la tête d'un comité de bassin qui représente un cinquième du territoire français. Le Comité de bassin de l'agence de l'eau de Seine-Normandie dispose d'un budget de 900 millions d'euros qui provient notamment des taxes sur l'eau payées par les usagers.

L'agenda

SÉMINAIRE
Clermont-Ferrand
22 novembre

L'Association des Régions de France organise un séminaire d'analyses et d'échanges autour de la future politique agricole commune, mardi 22 novembre à Clermont-Ferrand, (en partenariat avec le conseil régional d'Auvergne). Le Commissaire Damian Ciolos, le Vice-président de la Commission agriculture du Parlement européen, José Bové, la Présidente du CDR, Mercedes Bresso, ainsi que les représentants des organisations professionnelles agricoles françaises y interviendront.



COLLOQUE
Arcachon
8 et 9 décembre

La troisième édition du colloque Jeunesse en Régions aura lieu au palais des congrès d'Arcachon les 8 et 9 décembre 2011 afin de poursuivre la réflexion menée par l'ensemble des Régions de France sur les grandes questions relatives à la jeunesse. Le but est aussi d'essayer d'apporter des solutions à de grandes questions c. Quelles complémentarités doivent être mises en valeur avec les partenaires naturels des Régions que sont l'Etat, les autres collectivités, les associations ? Comment favoriser la mise en œuvre de projets transversaux, l'amélioration des dispositifs en faveur de la jeunesse et l'innovation ? Le colloque abordera le sujet sous un angle prospectif et pratique : à partir de thématiques ciblées, des propositions ou scénarios concrets seront proposés pour améliorer, innover… et faire. Le pré-programme sera en ligne dans les prochains jours ainsi qu'une fiche technique relative à l'organisation. Le formulaire d'inscription sera disponible début septembre.
***>Cette édition est organisée avec** le soutien de la région Aquitaine (www.aquitaine.fr), l'appui technique de la 27ème région (http://la27eregion.fr/-Blog) et de l'Anacej (http://anacej.asso.fr)*

INAUGURATION
Besançon, Montbéliard
1 décembre

A quelques jours de l'entrée en service du TGV Rhin-Rhône, Guillaume Pepy, Président de SNCF, et Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, inaugureront les gares « nouvelle génération » TGV Rhin-Rhône (Haute Qualité Environnementale) de Besançon Franche-Comté TGV et Belfort-Montbéliard TGV.



EXPOSITION
Clermont-Ferrand, 6 rue Terrail
du 15 octobre au 30 décembre

Le Fonds Régional d'Art Contemporain Auvergne est heureux d'accueillir Dove Allouche pour une exposition conçue en collaboration avec le LaM (Lille Métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut).
Construit autour d'une double exposition et d'un livre, ce projet permet au public de découvrir près de dix années d'une réflexion brillamment menée sur les questions du temps et de l'image. La série de 140 dessins intitulée « Melanophila », vaste corpus qui occupe une large place dans l'exposition au FRAC Auvergne est en ceci très significative. Après qu'un gigantesque incendie ait entièrement ravagé une forêt d'eucalyptus au Portugal, l'artiste se rend sur place pour réaliser, en quelques dizaines de minutes, 140 photographies du site carbonisé qui donnent lieu à l'exécution de 140 dessins dont la réalisation a nécessité cinq années de travail durant lesquelles la forêt a recouvré peu à peu sa forme initiale.
Les images produites par Dove Allouche relèvent souvent de l'inaccessible : images des confins subaquatiques qu'aucun homme ne saurait atteindre, images de forêts carbonisées à jamais disparues, images de souterrains interdits, de zones interdites… Simultanément, le rapport au temps et à l'image engage une forme de poétique (dont la forme la plus symbolique est sans doute l'œuvre « Retours ») dans laquelle un certain romantisme n'est pas exclu.
>www.fracauvergne.com
04 73 90 50 00
Ouvert du mardi au samedi de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 14h00 à 17h00
Sur rendez-vous pour les groupes et les scolaires.
Fermeture les jours fériés.

Le courrier des lecteurs

Soyez de plus en plus nombreux à nous faire parvenir votre courrier, vos remarques, vos critiques ou vos questions par courriel à l'adresse suivante : regmag@regionsmagazine.com

Raymond Couffy
Saint-Flour, Cantal (15)

Du bon usage des partenariats public privé

Bravo à toute l'équipe de Régions Magazine qui fait un travail formidable, mais récemment vous avez publié un article sur les partenariats public privé, dans le domaine des transports urbains. En tant qu'ancien ingénieur des ponts et chaussées, c'est un sujet que je connais bien. Et compte tenu des contraintes budgétaires actuelles je comprends que ces PPP recueillent 77 % de bonne opinion de la part des élus interrogés. Néanmoins je voudrais attirer votre attention sur les risques inhérents aux PPP, comme cela a été révélé par l'affaire de l'Hôpital d'Evry construit par Eiffage dans le cadre d'un partenariat public privé. Cet hôpital est terminé mais inutilisable pour le moment. Cependant les conditions du bail sont telles que les collectivités contractantes doivent payer près de 40 millions d'euros de loyer annuel. Voilà donc un dispositif à utiliser, oui, mais avec précaution !

Olivier Marceau
Vannes, Morbihan (56)

Nous n'avons pas besoin d'un maître es-économie

Votre revue est remarquable et constitue, pour moi, un précieux outil de travail. Je tenais cependant à vous faire-part de mon désarroi, voire de ma déception, à la lecture du dernier éditorial de Monsieur Pierre Weill qui semble regretter l'absence de Dominique Strauss-Kahn à l'occasion de la prochaine élection présidentielle. Il fonde son argumentation sur cette interrogation : « Est-il raisonnable de se passer d'un responsable politique ayant réussi, fait rarissime, à s'imposer comme un maître es-économie ? » Je respecte ce point de vue, mais je ne le partage pas. D'abord parce qu'au vu de son attitude dans le dossier grec, je ne suis pas convaincu des talents d'économiste de choc de l'ancien patron du FMI. Ensuite et surtout, parce que la France n'est pas une entreprise, et son président ne doit pas être un ministre des Finances, mais un homme en empathie avec le peuple français et ses territoires. Dans ce domaine aussi, je ne suis pas certain que DSK était le meilleur candidat pour la gauche.

Caroline Perret
Chartres, Eure-et-Loir (28)

Pourquoi se priver du gaz de schiste

Dans votre dernier numéro, vous relayez abondamment la position prise par l'Association des Régions de France, et notamment par Jean-Jacques Queyranne, contre l'exploitation du gaz de schiste sur le territoire français. À la différence de celui-ci je crois que la France aurait intérêt à laisser « la porte ouverte » à ce combustible. D'abord parce que la France a la chance d'avoir les secondes réserves d'Europe dans ce domaine, après la Pologne. Ensuite parce que dés lors que la technologie aura permis de résoudre les problèmes posés par la fracturation hydraulique – ce qui finira par arriver –, nous serons peut-être heureux de pouvoir « rouvrir cette porte » dans des conditions de sécurité, d'efficacité et de protection de l'environnement.

Les chiffres des régions

	Surperficie en km²	Population en habitants	Communes	PIB en Mds d'euros	Rang	Lycéens	Étudiants
Alsace	8.280	1.827.248	904	50,7	12	69.000	40.111
Aquitaine	41.308	3.227.000	2.296	85,7	6	100.800	106.100
Auvergne	26.013	1.339.247	1.310	33,2	19	45.508	44.577
Bourgogne	31.582	1.633.891	2.045	41,8	16	12.127	41.563
Bretagne	27.208	3.120.288	1.268	81,6	7	136.607	109.802
Centre	39.151	2.526.919	1.842	65,2	9	98.742	55.841
Champagne-Ardennes	25.606	1.338.500	1.948	36,5	17	55.040	39.923
Corse	8.680	299.209	360	7,3	25	9.233	4.964
Franche-Comté	16.202	1.158.671	1.785	28,1	20	50.000	32.264
Ile-de-France	12.012	11.750.000	1.281	554	1	475.000	617.000
Languedoc-Roussillon	27.376	2.560.870	1.545	60,5	10	101.437	93.065
Limousin	16.942	741.001	747	18	21	23.947	21.128
Lorraine	23.547	2.350.209	2.337	55,4	11	94.733	75.239
Midi-Pyrénées	45.348	2.810.559	3.020	76,5	8	109.000	113.651
Nord-Pas-de-Calais	12.414	4.021.676	1.546	96,9	4	184.689	159.196
Basse-Normandie	17.589	1.461.429	1.812	34,9	18	85.492	36.742
Haute-Normandie	12.317	1.816.716	1.420	48,6	13	80.000	50.000
Pays-de-la-Loire	32.082	3.482.594	1.502	94	5	145.370	114.796
Picardie	19.399	1.900.354	2.292	43,7	14	145.400	114.975
Poitou-Charentes	25.810	1.773.541	1.462	42,4	15	51.106	46.932
PACA	31.400	4.882.913	963	138	3	186.250	157.372
Rhône-Alpes	43.698	6.065.059	2.879	181,8	2	252.316	244.871
Guadeloupe	1.628	405.500	32	7,7	24	20.476	9.078
Guyane	86.504	220.000	22	3,2	26	8.370	408
Martinique	1.128	397.693	34	7,9	23	19.610	10.093
Mayotte	376	186.452	17	0,7	27	9.739	N.C.
Réunion	2.512	810.000	24	9,3	22	43.236	17.321

Voici la première parution de ce panorama complet des régions françaises en chiffres, qui sera mis à jour, à chaque numéro, en fonction des données collectées ou des précisions apportées par les régions. À titre de comparaison, il faut savoir que PIB de la France a atteint 1.933 milliards d'euros en 2010. Par ailleurs, selon le dernier classement des 271 régions européennes établi par Eurostat, seules trois régions françaises se situent désormais au-dessus de la moyenne européenne en termes de richesse produite : Rhône-Alpes, l'Alsace et Paca.

Sources : Association des Régions Françaises, Insee, Ined, Eurostat et les sites internet des régions concernées.